



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



REVUE DES FILIÈRES BETAIL/VIANDE & LAIT ET DES POLITIQUES QUI LES INFLUENCENT AU BENIN



**REVUE DES FILIÈRES BÉTAIL/VIANDE & LAIT ET DES POLITIQUES QUI LES
INFLUENCENT AU BÉNIN**

Victorin CODJIA

Édité par
Mamadou NIANG
Abdou SALLA
Berhanu BEDANE

Publié par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et
la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
2016

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ou de l'ECOWAS aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, ou de l'ECOWAS aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

© FAO and ECOWAS, 2016

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO, ou de la CEDEAO.

La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée comme source et comme titulaire du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.

Toute demande relative aux droits de traduction ou d'adaptation, à la revente ou à d'autres droits d'utilisation commerciale doit être présentée au moyen du formulaire en ligne disponible à www.fao.org/contact-us/licence-request ou adressée par courriel à copyright@fao.org.

Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être achetés par courriel adressé à publications-sales@fao.org.

Photo de couverture

Les photos du haut de gauche à droite : 1. Un boucher vendant des découpes de viande au Tadjikistan - © FAO / Vasily Maximov, 2. Un enfant gardant un troupeau à Beinam, au Niger - © FAO / Ado Youssouf, 3. Pesée de lait à Naivasha, au Kenya - © FAO / Simon Maina

Les photos du bas de gauche à droite : 1. Decoupe de viande à Kumasi, Ghana - © FAO / Pietro Cenini, 2. Des hommes Maasai échangeant de l'argent pour la vente d'une vache au marché à bétail. - © FAO / Simon Maina, 3. Une femme portant le lait à Chifra, en Ethiopie - © FAO / Giulio Napolitano

TABLE DES MATIÈRES

SIGLES ET ABREVIATIONS	vii
LISTE DES TABLEAUX.....	viii
LISTE DES FIGURES	ix
REMERCIEMENTS	x
RESUME EXECUTIF	xi
1. INTRODUCTION	1
2. CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE DES FILIERES VIANDE ET LAIT	3
2.1. PIB actuel du Pays et tendance au cours de ces dernières années.....	3
2.2. Contribution au PIB national de chacune des filières viande et lait.....	3
2.3. Contribution au revenu du ménage, bien être et emploi	3
2.4. La proportion de la population engagée (emploi, dans les filières viande et lait).....	3
2.5. Les principaux objectifs de la production de la viande et du lait (subsistance, satisfaction de la consommation domestique, exportation, etc.).....	3
3. DESCRIPTION ET SCHEMATISATION DES FILIERES BETAIL/VIANDE ET LAIT	4
3.1. Structure des filières bétail/viande et lait.....	4
3.1.1. Filière bétail/viande	4
3.1.2. Filière lait	6
3.2. Flux physique de viande et lait parmi les différents composants (acteurs)	7
3.2.1. Filière viande	7
3.3. Le processus de la production primaire	10
3.3.1. Type d'élevage dominant ou autres systèmes de production	10
3.3.2. Proportion des animaux d'élevage (par espèce) dans chacun des systèmes par rapport aux troupeaux national 10	
3.3.3. Taille moyenne des élevages.....	11
3.3.4. Rendement par unité Poids vif/Carcasse par espèce animale et production du lait par jour et par lactation chez différentes espèces animales.....	11
3.3.5. Productions totales en viande et en lait de chaque système rural.....	11
3.3.6. Estimation de la valeur de la viande et lait produits en dollar (\$ EU).....	12

3.3.7.	Perte post récolte en viande et en lait	13
3.3.8.	Capacité de stockage des productions.....	13
3.4.	Intrants et facteurs pour la production primaire.....	14
3.4.1.	Type et quantité d'intrants requis	14
3.4.2.	Coût de stockage des Intrants	14
3.4.3.	Coût du transport des intrants de plusieurs localités.....	15
3.5	Les étapes de la transformation jusqu'au produit final	15
3.5.1.	Viande.....	15
3.5.2.	Lait.....	15
3.5.3.	Différents sous-produits et /ou produits communs.....	16
3.6.	Niveau de transformation, incluant la détermination des sous filières/chaîne des valeurs dues aux différentes méthodes de transformation ou technologie	16
3.7.	Emplacement/localisation géographique des différents composants (segments, agents / acteurs)	16
3.8.	Superficie de terre et autres ressources naturelles.....	17
3.9.	Compétition sur l'utilisation de terre ou autres ressources naturelles	18
3.10.	Impact des filières viande et lait sur l'environnement	18
3.11.	Productions et valeur ajoutée potentielles	19
3.12.	Nombre d'acteurs des filières par composant/segments (chaîne).....	19
3.13.	Actuel et futur potentiel de demande domestique en Viande et en lait	19
3.14.	Actuel et futur potentiel de demande étrangère en viande et en lait	20
3.15.	Traits spécifiques de produits y compris différenciation du produit ciblant différents types de clients..	20
3.16.	La capacité des produits à satisfaire/remplir les exigences internationales (sécurité sanitaire et autres normes).....	21
3.17.	Les rapports entre zones rurales et urbaines.....	21
3.18.	Synergie avec les autres activités	21
3.19.	Rôle dans les systèmes de production locale	21
4.	INFRASTRUCTURES ET AUTRES SERVICES D'APPUI.....	22
4.1	Transport	22
4.1.1.	Le transport routier.....	22
4.1.2.	L'énergie.....	22
4.1.3.	Le réseau de communication	22
4.2.	Coût d'emballage et de stockage de la production.....	22

4.3. Investissement requis pour équipement, installation et apparentés et leurs amortissements	22
4.4. Vulgarisation et assistance technique	23
4.5. Contrôle de qualité et certification	23
5. MARKETING, COMMERCE ET PRIX.....	24
5.1. Produit et quantité commercialisé du produit.....	24
5.1.2. Quantité de viande commercialisée par type (bœuf, mouton, porc)	24
5.1.3. Volume de lait produit en litre (y compris le volume estimé dans le secteur informel).....	24
5.2. Consommation du ménage et parts vendues du bon produit	24
5.3. Prix au producteur du produit au niveau de différentes localités.....	24
5.4. Prix au consommateur du produit au niveau de différentes localités.....	25
5.5. Localisation des principaux marchés dans la région et/ou au Niveau national.	25
5.6. Nombre des consommateurs réels et potentiels dans la zone de destination pertinente/requise.....	26
5.7. Saisonnalité des prix et quantité de la production	26
Apparences socio-économique des clients réels et potentiels y compris capacité de dépense.....	26
5.8. Degré de compétitivité (existence de monopoles ou autrement).	26
5.9. Contrôle de «sur prix» (comment les différents prix sont établis et contrôlés).....	26
5.10. Distribution en gros et en détail.....	27
5.11. Prix internationaux et leurs tendances	27
5.12. Balance de commerce.....	27
5.13. Compétiteurs étrangers actuels et potentiels	27
6. GOUVERNANCE ET ARRANGEMENT INSTITUTIONNEL.....	28
6.1. L'organisation et les interactions entre différents acteurs de la filière dans le processus d'intégration verticale des segments (synergie, conflits réels ou potentiels, etc.)	28
6.2. Existence d'associations/coopératives et leurs forces	28
6.3. ONGs qui agissent dans l'appui aux filières	28
7. PROJETS NATIONAUX OU REGIONAUX AXES SUR LES FILIERES.....	29
7.1. Projet d'Appui aux Filières Lait et Viande	29

7.2.	Le programme de renforcement de la Gouvernance Vétérinaire en Afrique.....	29
7.3.	Programme de renforcement de la conformité des Services Vétérinaires aux normes de qualité de l'OIE	30
7.4.	Projet d'appui à la vaccination de masse des volailles	30
7.5.	Projet d'Appui au Développement de l'Aviculture au Bénin	30
7.6.	Le Projet de Développement de la filière Aulacodiculture	30
8.	POLITIQUES ET STRATEGIES	31
8.1.	Les politiques des ressources naturelles	31
8.2.	Motivation ou dissuasion aux producteurs et consommateurs.....	31
8.3.	Politiques de crédits.....	31
8.4.	Politiques du Commerce International.....	32
8.5.	Actes, règlements et lois qui gouvernent les filières	32
8.6.	Contraintes «majeures» qui requièrent les interventions de la Politique	34
8.7.	Suggestions des politiques pour assouplir les opérations des filières viande et lait	34
9.	LES CONTRAINTES TOUCHANT LES FILIERES VIANDE ET LAIT ET SOLUTIONS PROPOSEES.....	36
9.1.	Les contraintes (goulots dans la disponibilité des intrants dans les zones, questions logistiques).....	36
9.1.1.	Atouts/opportunités et contraintes/faiblesses et solutions de la filière bétail/viande	36
9.1.2.	Atouts/opportunités et contraintes/faiblesses et solutions de la filière lait	38
9.2.	Domaines d'intervention prioritaires	40
9.3.	Projets et programmes suggérés (plan d'investissement).....	42
10.	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	44
11.	REFERENCES.....	46
12.	ANNEXES	48

SIGLES ET ABREVIATIONS

AGOA:	African Growth Opportunity Act
ANAB:	Association Nationale des Aviculteurs du Bénin
ANAR-P:	Association Nationale des Revendeurs de Porc
ANAT-P:	Association Nationale des Traiteurs de Porc
ANEP:	Association Nationale des Eleveurs de Porc
ANOPER:	Association Nationale des Organisations Professionnelles des Eleveurs de Ruminants
APE:	Agent Permanent de l'Etat
CARDER:	Centre Agricole Régional pour le Développement Rural
CeRPA:	Centre Régional pour la Promotion Agricole
CEDEAO:	Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de L'Ouest
ECOWAP:	Economic Community of West African Agriculture Policy
F CFA:	Franc de la Communauté Financière de l'Afrique
CNPBV:	Centre National des Produits Biologiques à usage Vétérinaire
DE:	Direction de l'Elevage
Dollar EU:	Dollar Etats Unis
DRC:	Direction de la Règlementation et du Contrôle
FAO:	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
INSAE:	Institut National de la statistique et de l'Analyse Economique
Kg:	Kilogramme
MAEP:	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
OIE:	Organisation Mondiale de la Santé Animale
OP:	Organisation Paysanne
PDDAA:	Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique
PNIA:	Programme National d'Investissement Agricole
PNUD:	Programme des Nations Unies pour le Développement
PSRSA:	Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole
SCDAAB:	Service Contrôle des Denrées Animales et Aliments de Bétails
SSA:	Service Santé Animale
UCOPER:	Union Communale des Organisations Professionnelles des Eleveurs de Ruminants
UEMOA:	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UDOPER:	Union Départementale des Organisations Professionnelles des Eleveurs de Ruminants

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Rendement par unité de poids vif/carcasse (kg).....	11
Tableau 2: Production de viandes en 2011	12
Tableau 3: Estimation de la valeur de la viande produite en tonne (\$EU).....	13
Tableau 4: Estimation de la valeur du lait produit (\$ EU)	13
Tableau 5: Coût du transport des matières premières (maïs) des zones de production vers l'usine de production d'aliments	15
Tableau 6: Localisation des acteurs de la filière bétail/viande	16
Tableau 7: Localisation des acteurs de la Filière lait.....	17
Tableau 8: Superficie de terre et autres ressources naturelles	17
Tableau 9: Superficies disponibles pour les productions agricoles	18
Tableau 10: Actuel et futur potentiel de demande domestique en viande et lait.....	20
Tableau 11: Prix d'achat aux producteurs de la viande en 2011 (FCFA).....	25
Tableau 12: Prix de cession de la viande aux consommateurs en 2011 (FCFA)	25
Tableau 13: Les principaux marchés de bétail et produits animaux au niveau National.....	25
Tableau 14: Fourchette et prix moyens (en \$ EU) des produits animaux	26
Tableau 15: Proportions de ménages ayant accès au crédit.....	32
Tableau 16: Principaux arrêtés municipaux régissant les filières bétail/viande et lait.....	32
Tableau 17: Récapitulatif des atouts/opportunités et contraintes/faiblesses et solutions de la filière bétail/viande.....	36
Tableau 18: Récapitulatif des atouts/opportunités et contraintes/faiblesses et solutions de la	39
Tableau 19: Domaines d'interventions prioritaires pour la filière bétail/viande	40
Tableau 20: Domaines d'interventions prioritaires pour la filière lait.....	41
Tableau 21: Projets du programme de développement de l'élevage	42
Tableau 22: Plan d'investissement filière bétail/viande 2015- 2020 (en FCFA).....	42
Tableau 23: Plan d'investissement de la filière lait 2015 – 2020 (en FCFA).....	43

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Schéma de flux physiques du bétail et de la viande Filière lait.....	8
Figure 2: Schéma de flux physiques du lait.....	9

REMERCIEMENTS

Que la FAO, son Bureau Régional basé à Accra (GHANA) et les responsables de sa représentation nationale acceptent mes remerciements pour la conception et l'appui à la réalisation de cette étude.

Mes remerciements vont à Messieurs VIGAN Olivier, Secrétaire Général, HODONOU Assogba, Directeur de la Programmation et de la Prospective du Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche et Dr. GOUNOU N'GOBI Orou, Directeur de l'Elevage du Bénin, pour la documentation mise à ma disposition de même que les précieux conseils qu'ils m'ont prodigué.

Je voudrais exprimer également mes remerciements au Dr. MEGNIGBETO Hubertine, épouse APLOGAN, point focal national pour m'avoir accompagné dans la réalisation de cette étude.

Enfin, je ne saurais oublier d'adresser mes sincères remerciements à l'équipe en charge de la coordination du projet d'appui aux initiatives politiques de développement des filières bétail/viande et lait en Afrique de l'Ouest basée au Département de l'Agriculture et du Développement Rural de la Commission de la CEDEAO à Abuja (Nigeria) pour son rôle déterminant.

RESUME EXECUTIF

Le composant élevage de la Politique Agricole Commune (PAC/ECOWAP) de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) est le plan d'action stratégique pour le développement et la transformation du secteur élevage en Afrique de l'Ouest qui a été endossé en mars 2011 par les Ministres en charge de l'élevage dans les États Membres (EM). L'ECOWAP est une partie de la mise en œuvre du Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA) et son composant élevage a, comme l'un de ses principaux objectifs, la réduction de la dépendance sur les importations en dehors de la région, d'aliments d'origine animale. Il est envisagé d'atteindre cet objectif à travers le développement de filières bétail/viande et lait.

Ce rapport de consultation a pour objectif de:

- Etablir le statut actuel des filières bétail/viande et lait.
- Conduire l'inventaire des politiques actuelles sur les filières bétail/viande et lait et identifier les gaps.
- Identifier les projets et les programmes pour développer/ améliorer les filières bétail/viande et lait et proposer des plans d'investissement prioritaires pour chaque filière.
- Identifier les politiques qui facilitent le développement ou l'amélioration des filières bétail/viande et lait et suggérer les mécanismes de leur incorporation dans les documents clés de la politique nationale.

Au Bénin, la contribution de l'agriculture au Produit Intérieur Brut (PIB) national en 2011 est de 32,4 pour cent (INSAE, 2012), tandis que la contribution du secteur élevage au PIB national est de 5,8 pour cent. La contribution de l'élevage au PIB agricole est de 15,55 pour cent.

Sur la base des divers paramètres d'exploitation des différentes espèces domestiques, la production de viande et abats pour l'année 2011 est estimée à 61 645,9 tonnes et celle du lait à 101 539 tonnes pour une population estimée à 9 221 455 habitants, soit un niveau de consommation d'environ 8,41kg/habitant/an pour la viande et de 11,01 litres /habitant/an pour le lait

Le Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole (PSRSA) du Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) du Bénin est fondé sur la promotion des filières agricoles et repose sur neuf axes stratégiques que sont:

- Le renforcement de la disponibilité et de l'accessibilité aux semences de qualité;
- Le renforcement de l'accessibilité aux intrants.
- La mécanisation des activités agricoles adaptée et accessible.
- La mise en place de financements adaptés et accessibles.
- L'amélioration de l'accès aux connaissances professionnelles et aux innovations technologiques.
- Le développement et opérationnalisation des aménagements agricoles.
- La sécurisation et gestion de l'accès au foncier.
- La facilitation de l'accès aux marchés.
- La professionnalisation des exploitations de type familial et promotion des grandes exploitations et de l'entrepreneuriat agricole.

Le document du PSRSA, présente un arrimage cohérent avec les documents de politique aussi bien au niveau national, régional, qu'international. Il constitue de ce fait le document de référence, pour

faire du secteur agricole l'un des moteurs essentiels de la nouvelle dynamique du développement social et économique du Bénin.

En ce qui concerne le sous-secteur élevage, la priorité accordée par le Gouvernement à la réduction de l'insécurité alimentaire, à la réduction de la pauvreté et à la diversification des productions ou à la substitution aux importations, l'a conduit à inclure le développement de la filière viande et lait dans les objectifs prioritaires de développement rural. La promotion de ces filières figure dans le Schéma Directeur de Développement Agricole et Rural (SDDAR).

Le statut actuel de la filière bétail/viande est structuré et géré par les différents acteurs sous l'autorité de la Direction de l'Élevage.

Au titre des atouts de la filière bétail/viande, on note:

- La multiplication d'élevages modernes (semi-intensifs et intensifs) qui se sont développés en zone périurbaine.
- La décentralisation représente un atout pour la création de zones d'élevage. Existence de loi n°2007-013 sur le foncier rural.
- L'organisation de campagnes de vaccination contre les maladies majeures du bétail (PPCB, Pasteurellose).
- L'existence d'infrastructures d'abreuvement.

Les contraintes suivantes sont identifiées:

- Les races locales peu productives, les élevages divagants et extensifs (transhumance), l'absence d'habitat d'élevage, etc.
- La persistance des problèmes fonciers (morcellement à outrance des terrains cultivables et urbanisation incontrôlée des zones prédestinées aux activités agricoles).
- Les faibles couvertures vaccinales du cheptel du fait de la faible adhésion des éleveurs aux activités de prophylaxie collective.
- La persistance de certaines épizooties et les risques d'émergence de nouvelles.
- L'insuffisance de ressources financières pour le sous-secteur élevage.
- Le faible investissement productif (points d'eau pastoraux, parcs de vaccination, organisation des acteurs, etc.).
- L'insuffisance de couloirs de passage.
- Le système de collecte des données statistiques sur la filière viande non structuré.
- L'inexistence de code pastoral.
- Les conflits répétés entre agriculteurs et éleveurs.
- L'insuffisance de l'alimentation pendant les périodes de sécheresse qui durent trois à cinq mois, d'où les déplacements subis par les animaux à la recherche de pâturage
- La mauvaise gestion des retenues d'eau.
- L'importation de viandes de volailles pour compenser le déficit en viande.
- L'existence de marchés de bétail autogérés.
- La non actualisation des données sur le cheptel viande bétail.
- L'inexistence d'abattoirs modernes.
- Les difficultés d'alimenter les animaux en saison sèche.

Quelques atouts de la filière lait sont les suivants:

- L'existence de bassins laitiers.
- L'existence de mini-laiteries équipées.
- La forte demande des produits de transformation du lait (le fromage Wagaashi).
- L'existence de races laitières exotiques récemment importées).
- Le changement des habitudes alimentaires vers les dérivés de lait (yaourt).

Les contraintes de la filière lait sont:

- La faible productivité laitière des races locales.
- Le faible potentiel fourrager des bassins laitiers.
- L'enclavement des zones de productions surtout en périodes des pluies.
- Le faible investissement au profit de la filière lait.
- Le système de collecte des données statistiques non structuré.
- Les mini-laiteries non fonctionnelles.
- Les mini-laiteries construites loin des noyaux laitiers.
- L'importation de quantités énormes de lait.

Statut actuel de la politique nationale du secteur de l'élevage

Dans le cadre du PSRSA, le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche a mis en place trois programmes sectoriels de base dont le Programme de Développement de l'Elevage (PDE) élaboré et répondant aux stratégies de développement des productions basées sur la promotion des filières bétail/viande, lait et œufs. Les filières bétail/viande et lait ont besoin d'être soutenues en vue d'assurer la sécurité alimentaire des populations et d'exporter l'excédent.

Les actions envisagées visent à lever les contraintes identifiées et à promouvoir le développement durable de ces filières comme moyen pour parvenir à combler rapidement le déficit en mettant donc l'accent sur l'appui aux acteurs intervenant au niveau des différents segments des filières notamment la production, la transformation et la mise en marché des produits.

Le cadre programmatique de mise en œuvre du PSRSA a doté un plan d'actions qui sert de base au Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) a retenu le «Programme de Développement de l'Élevage» qui dorénavant bénéficiera d'un budget subséquent.

Un plan d'investissements prioritaires couvrant la période 2013-2020 dans les différents segments des filières bétail /viande, lait et œufs a été proposé en cohérence avec le PDDAA et porte sur les projets suivants d'un coût global de 170 milliards de FCFA.

Les différents projets concernés sont les suivants:

- Projet d'appui au développement de l'élevage des gros ruminants.
- Projet d'appui au développement des petits ruminants.
- Projet d'appui au développement de l'élevage des porcins.
- Projet d'appui au développement de la cuniculture.
- Projet d'appui au développement de la filière aulacode.
- Projet d'appui au développement de l'élevage des porcins.

- Projet d'appui à la transformation du lait.
- Projet d'appui à l'amélioration de la fabrication du *Wagaashi* et à sa labellisation.
- Projet d'appui au développement de la filière œufs.
- Projet d'appui au développement de l'aviculture.

Les projets ci-après sont en cours d'exécution:

- Le Projet d'Appui aux Filières Lait et Viande (PAFILAV) pour un coût total de 21,7 milliards de FCFA. Il est financé à 81 pour cent par le Fonds Africain de Développement (FAD), 18 pour cent par le Gouvernement et 1% par les bénéficiaires pour. Le projet rencontre quelques difficultés au cours de sa mise en œuvre.
- Le Projet d'appui au Développement de l'Aviculture au Bénin (PADAB) pour un coût de 6 888 millions de francs dont 5 675 millions de francs attendus de l'Union Européenne et 1 321 millions de francs du Budget National. Ce projet tarde à démarrer sérieusement à défaut de financement. Le Budget national a mis en place un financement de 200 millions pour le démarrage.

I. INTRODUCTION

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet appui aux initiatives de la politique pour le développement des filières bétail/viande et lait en Afrique de l'Ouest (TCP/SFW/3402), au Bénin, un consultant national a été recruté. Sous la supervision d'un point focal national et d'un coordinateur régional basé à la CEDEAO, le consultant est chargé de:

- Faire un inventaire des politiques qui influencent les filières bétail/viande et lait.
- Etablir le statut actuel des filières bétail/viande et lait.
- Conduire l'inventaire des politiques actuelles sur les filières bétail/viande et lait et identifier les gaps.
- Identifier des projets et des programmes pour développer/améliorer les filières bétail/viande et lait, et proposer des plans d'investissements prioritaires pour chaque filière.
- Identifier les politiques qui facilitent le développement ou l'amélioration des filières bétail/viande et lait, et suggérer les mécanismes de leur incorporation dans les documents clés de la politique nationale.

Pour réaliser cette étude, la méthodologie suivie est la suivante:

- Lecture et analyse des termes de référence pour une bonne compréhension et appropriation du travail demandé.
- Prises de contact et recherche documentaire auprès des responsables du sous-secteur élevage au Bénin (Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, Direction de l'Elevage et des projets sous tutelle), des Organisations Internationales (Représentations nationales de la FAO et du PNUD), le Ministère du Commerce et de l'Industrie et le Ministère du Développement, de l'Analyse Economique et de la Prospective (Institut Nationale de la Statistique et l'Analyse Economique).
- Visite de diverses infrastructures du sous-secteur Elevage.
- Compilation et analyse des données recueillies, calcul des estimations et rédaction de la première version du rapport selon le canevas défini par les termes de référence.
- Co-organisation d'un atelier national de validation des résultats de l'étude.
- Incorporation dans le rapport national de consultation des commentaires et suggestions recueillis au cours de l'atelier national de validation avant la soumission du document au point focal et à la coordination du projet et de la FAO.
- Rédaction du rapport final de l'étude.

L'étude a été conduite au Bénin qui est un pays de l'Afrique de l'Ouest d'une superficie de 114 763 km² environ. Le pays s'étend de l'Océan Atlantique au sud et du fleuve Niger au nord sur une longueur de 700 km. Sa largeur varie de 125 km (le long de la côte), à 325 km (latitude de Tanguéta).

Le Bénin est subdivisé administrativement en 12 Départements et 77 Communes. Le Recensement Général de la Population (RGPH-3) de février 2002 a dénombré 6 769 914 habitants dont 51,4 pour cent de sexe féminin. Le taux d'accroissement naturel de la population étant de 3,25 pour cent, la population du Bénin est estimée à 9 321 455 habitants en 2012.

Le rapport est structuré dans ses grandes lignes comme suit conformément aux termes de référence:

- Résumé exécutif.
- Introduction.
- Contexte socio-économique des filières bétail/viande et lait.
- Description et schématisation des filières bétail/viande et lait.
- Infrastructures et autres services d'appui.
- Marketing, commerce et prix.
- Gouvernance et arrangement institutionnel.
- Projets nationaux ou régionaux dont bénéficient les filières.
- Politiques et stratégies.
- Contraintes touchant les filières bétail viande et lait et solutions proposées.
- Conclusions.

2. CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE DES FILIERES VIANDE ET LAIT

2.1. PIB actuel du Pays et tendance au cours de ces dernières années

En 2011, à prix constant, l'estimation du Produit Intérieur Brut (PIB) national est estimée à 223,9 milliards de FCFA contre 182,1 milliards de FCFA en 2010. La tendance au cours des dernières années indique une hausse progressive du PIB de 2005 à 2010.

2.2. Contribution au PIB national de chacune des filières viande et lait

La contribution de l'agriculture au PIB national en 2011 est de 32,4 pour cent (INSAE, 2012). Tandis que la contribution du secteur élevage au PIB national est de 5,82 Pour cent. Celle de l'élevage au PIB agricole est de 15,55 pour cent.

2.3. Contribution au revenu du ménage, bien être et emploi

La contribution de l'agriculture (élevage et culture) à l'économie du ménage agricole est de 85 pour cent. La contribution de l'élevage dans l'économie du ménage agricole varie de 30 à 55 pour cent selon les zones en fonction de la prédominance de la production animale ou la production végétale.

2.4. La proportion de la population engagée (emploi, dans les filières viande et lait)

La proportion de la population engagée dans l'agriculture est de 70 pour cent et celle engagée dans l'élevage est environ 60 pour cent. Le nombre total de ménages ruraux ou à l'échelle nationale est de 569 672 (Annuaire statistique, 2010 MAEP). La proportion de ménages engagée dans l'élevage est de 80 pour cent de ces ménages lorsqu'on y inclut les propriétaires de quelques têtes de volailles ou de petits ruminants.

2.5. Les principaux objectifs de la production de la viande et du lait (subsistance, satisfaction de la consommation domestique, exportation, etc.)

Dans les documents du PSRSA, l'objectif visé de la filière viande est d'assurer une grande disponibilité en viandes produites localement pour améliorer la contribution de cette filière à la sécurité alimentaire et à la formation des revenus. Il s'agit d'accroître la quantité de viande produite actuellement à partir des espèces conventionnelles en la faisant passer de 72 000 tonnes à 92 000 tonnes en 2015, soit une augmentation de 27,78 pour cent.

Toujours dans les documents du PSRSA, l'objectif visé de la filière lait est d'améliorer la productivité des vaches laitières, la transformation, la conservation et le conditionnement des produits laitiers en vue d'assurer une plus grande disponibilité en lait et produits dérivés locaux sur les marchés. Il s'agit d'accroître la quantité produite actuellement en la faisant passer de 94 379 tonnes en 2008 à 124 700 tonnes en 2015 de manière à améliorer les niveaux de consommation des populations et réduire les importations.

3. DESCRIPTION ET SCHEMATISATION DES FILIERES BETAIL/VIANDE ET LAIT

Les fonctions/rôles des différents acteurs des filières viande et lait sont opérationnels selon les différents segments que sont la production primaire, la transformation, le transport, la commercialisation et la consommation.

3.1. Structure des filières bétail/viande et lait

3.1.1. Filière bétail/viande

Les acteurs de la production primaire (éleveurs traditionnels, commerçants de bétails, emboucheurs, promoteurs, fermes d'élevage d'Etat, centre de formation (Songhaï, etc...) s'approvisionnent auprès des unités spécialisées en fournitures de géniteurs et intrants spécifiques pour produire les animaux qui sont transformés en viande. Cette viande est mise à la disposition des transformateurs par le biais de la chaîne de transport sur les centres de commercialisation gérés par les bouchers au profit des consommateurs.

Les animaux vivants sont commercialisés au niveau des marchés (marchés de bétail et marchés de denrées alimentaires). Les gros ruminants se retrouvent dans les marchés de bétail qui sont au nombre d'une dizaine dans le pays, répartis dans les départements du Nord, du Centre et du Sud. Tandis que les petits ruminants sont surtout commercialisés au niveau des marchés de denrées alimentaires mais à des sites réservés à cette activité.

Les services d'appui sont fournis par les structures étatiques du MAEP, notamment la Direction de l'Élevage, les projets, les Centres Agricoles Régionales pour le Développement Rural (CARDER). A ces structures étatiques, il faut ajouter les professionnels privés, les organisations d'éleveurs, les structures non étatiques, les ONG et les structures financières privées (Banques, Institutions de Micro-finances, etc.).

La politique de l'Etat consiste à faciliter le climat des affaires et inciter à investir dans l'élevage et à la mise à disposition des différentes unités spécialisées de cadres réglementaires (contrôle sanitaire, contrôle de qualité, les infrastructures routières et marchandes) pour faciliter le bon déroulement des activités de chaque segment.

a) Analyse des acteurs

➤ Les fournisseurs d'intrants et équipementiers

Selon le mode et le niveau d'organisation (sociétés industrielles, Conseil d'Administration structuré, etc.), la nature des services offerts permet de distinguer les acteurs et les unités spécialisées telles que:

- Le Groupe Veto-Services (GVS), SHB, Fludor, IBCG.
- Les producteurs de matières premières (tourteaux et aliments de bétail).
- Les sociétés industrielles (Maïserie de Bohicon, Grand Moulin du Bénin) qui sont des unités de production de sous-produits agro industrielles (Son de blé, de maïs) et la Société Béninoise de Brasserie productrice de drêche.

- La coopérative «Soyo» structurée avec un Conseil d'Administration, produit et distribue du tourteau de soja.
- Les vendeurs de fourrages (herbes fraîches notamment le panicum) surtout appréciés par les petits ruminants.

La prestation de services est assurée par des sociétés bien structurées telles que:

- Les sociétés Terre & Associés, Groupe Vêto Services et JEFFO Afrique qui sont des importateurs et des distributeurs de matières premières et d'aliments de bétail sous diverses formes.
- Le Groupe Vêto Services, la Centrale d'Achat des Médicaments Vétérinaires et le Centre National des Produits Biologiques à usage vétérinaire qui distribuent des médicaments et produits biologiques vétérinaires à travers les Directions Régionales, les CARDER et les cabinets vétérinaires privés chargés d'accompagner les acteurs de la production primaire.

➤ **Les producteurs primaires**

Les producteurs se répartissent en petits et gros producteurs d'animaux de différentes espèces.

Les espèces conventionnelles sont constituées essentiellement des bovins, ovins, caprins, porcins et volailles. Aussi, des asins, équins et camelins sont dénombrés dans les départements du Nord du pays. Au total, en 2012, le cheptel du pays était estimé à 2 111 000 têtes de bovins, 842 000 têtes d'ovins et 1 674 000 têtes de caprins, 398 000 têtes de porcins (annexe I).

Les espèces non conventionnelles recensées sont estimées à 67 000 aulacodes, 43 300 escargots, 210 autruches et 1 600 cobayes. Les effectifs des cailles et des abeilles n'ont pas été estimés (Direction de l'Elevage, 2012).

Les Fermes d'élevage de l'Etat jouent le rôle de fournisseurs de géniteurs, de multiplicateurs, de centre de formation, de démonstration et de recherche.

b) Les transformateurs et les restaurants

➤ **La transformation**

Les commerçants de bétail vendent les animaux sur pieds aux bouchers chevillards, qui à leur tour approvisionnent les restaurants, les propriétaires de gargotes, des maquis, les rôtisseurs. Ces derniers jouent un rôle important dans la transformation de la viande. Ils pratiquent des découpes de viande pour la vente.

➤ **Commercialisation**

Les bouchers détaillants, les supermarchés et autres revendeurs assurent l'approvisionnement des consommateurs internes.

3.1.2. Filière lait

Les acteurs de la production primaire (éleveurs traditionnels, promoteurs, fermes d'élevage d'Etat, centre Songhai, etc.) s'approvisionnent auprès des unités spécialisées en fournitures, intrants spécifiques pour produire du lait à mettre à la disposition des unités de transformation (mini-laiteries, fromageries), des femmes opératrices économiques chargées de transformer le lait en ses produits dérivés (*Wagaashi*, beurre, crème, etc.) et certains restaurants pour la commercialisation au profit des consommateurs.

Les services d'appui sont fournis par les structures étatiques du MAEP (Direction de l'Elevage, Projets, CARDER, etc.), les professionnels privés, les structures non étatiques (ANOPER, SOGOLAIG, ONG et Associations à vocation élevage) et les structures financières privées (Banques, Institutions de Micro-finances, etc.) avec des moyens de communication adéquats pour les cibles tels que les ménages et les associations des consommateurs.

La politique de l'Etat consiste à dynamiser la production de lait grâce à des financements appropriés et à la mise à disposition des différentes unités de production de lait dans le cadre réglementaire (contrôle sanitaire, contrôle de qualité), les infrastructures routières et marchandes) pour faciliter le bon déroulement des activités de chaque segment.

a) Analyse des acteurs

➤ Fournisseurs d'intrants

Les fournisseurs d'intrants sont les mêmes que ceux de la filière viande.

➤ Les producteurs primaires

Les producteurs primaires de la filière lait sont les mêmes que ceux de la filière bétail/viande excepté les emboucheurs.

➤ Les transporteurs et les collecteurs

Ils sont représentés par les collecteurs individuels ou organisés de lait vers les unités de transformation du lait et les transporteurs de produits finis.

➤ Les Transformateurs

Ils sont surtout représentés par les femmes d'éleveurs et leurs associations qui transforment le lait en fromage traditionnel *Wagaashi* et du beurre, les ONG, les mini-laiteries, les hôtels et centres de restauration de niveau d'organisation acceptable. Ils transforment le lait en yaourt, lait caillé, écrémé. Ces acteurs ont les mêmes besoins en matière d'appuis techniques et de soutien financier.

➤ **Les commerçants**

Les commerçants sont essentiellement les femmes des éleveurs, les associations de femmes, les mini-laiteries, les restaurants et les hôtels, d'un niveau d'organisation faible ou acceptable, livrent le lait et ses dérivés aux consommateurs. De plus en plus, on retrouve des femmes qui achètent chez les femmes et revendent dans nos marchés.

➤ **Les consommateurs**

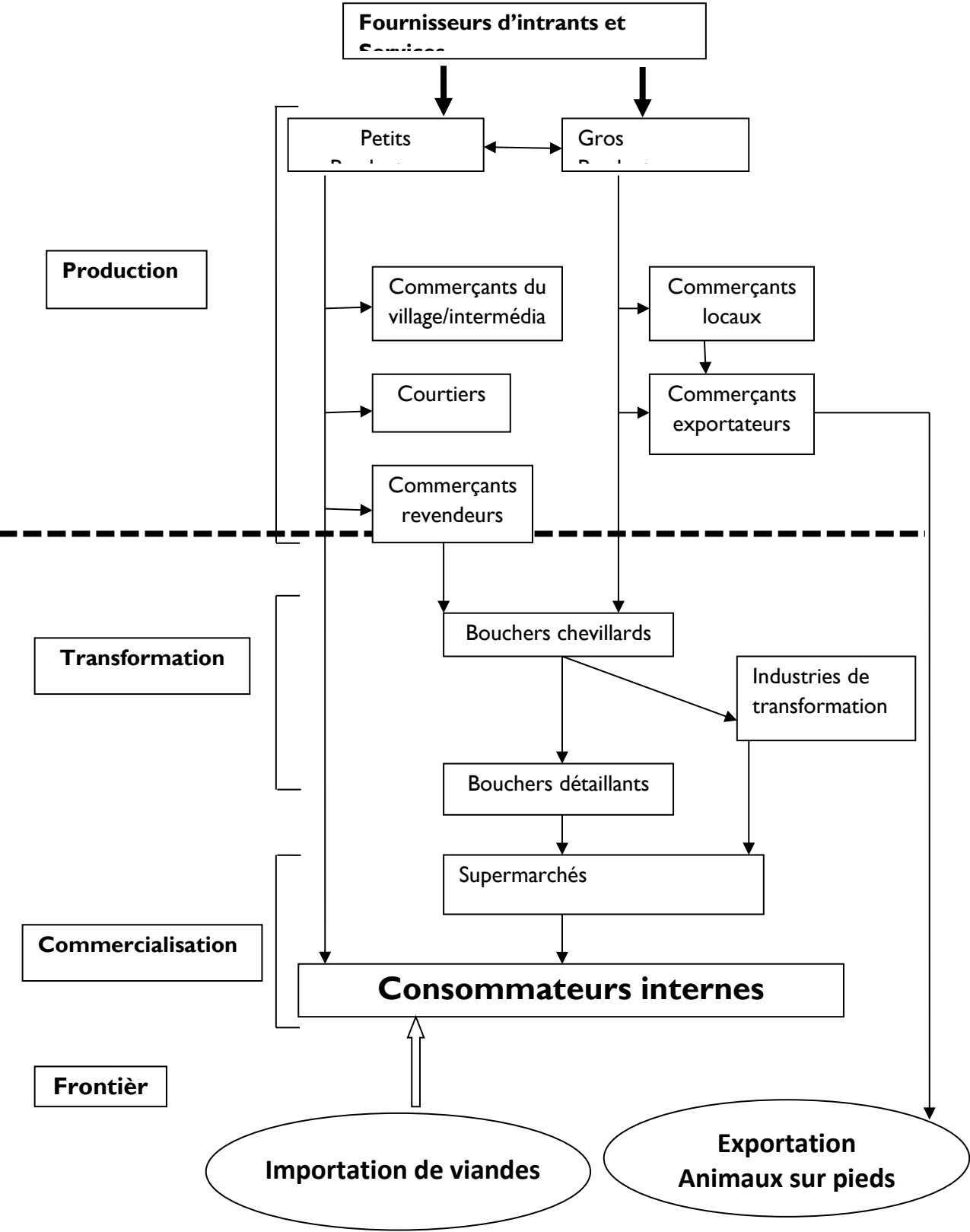
Les consommateurs sont les habitants résidents dans les centres ruraux et surtout urbains pour les produits finis du lait (yaourt, etc.) et surtout les enfants. Le yaourt et ses dérivés sont rentrés dans les habitudes alimentaires de la population béninoise car les prix des conditionnements sont à la portée de tout le monde.

3.2. Flux physique de viande et lait parmi les différents composants (acteurs)

3.2.1. Filière viande

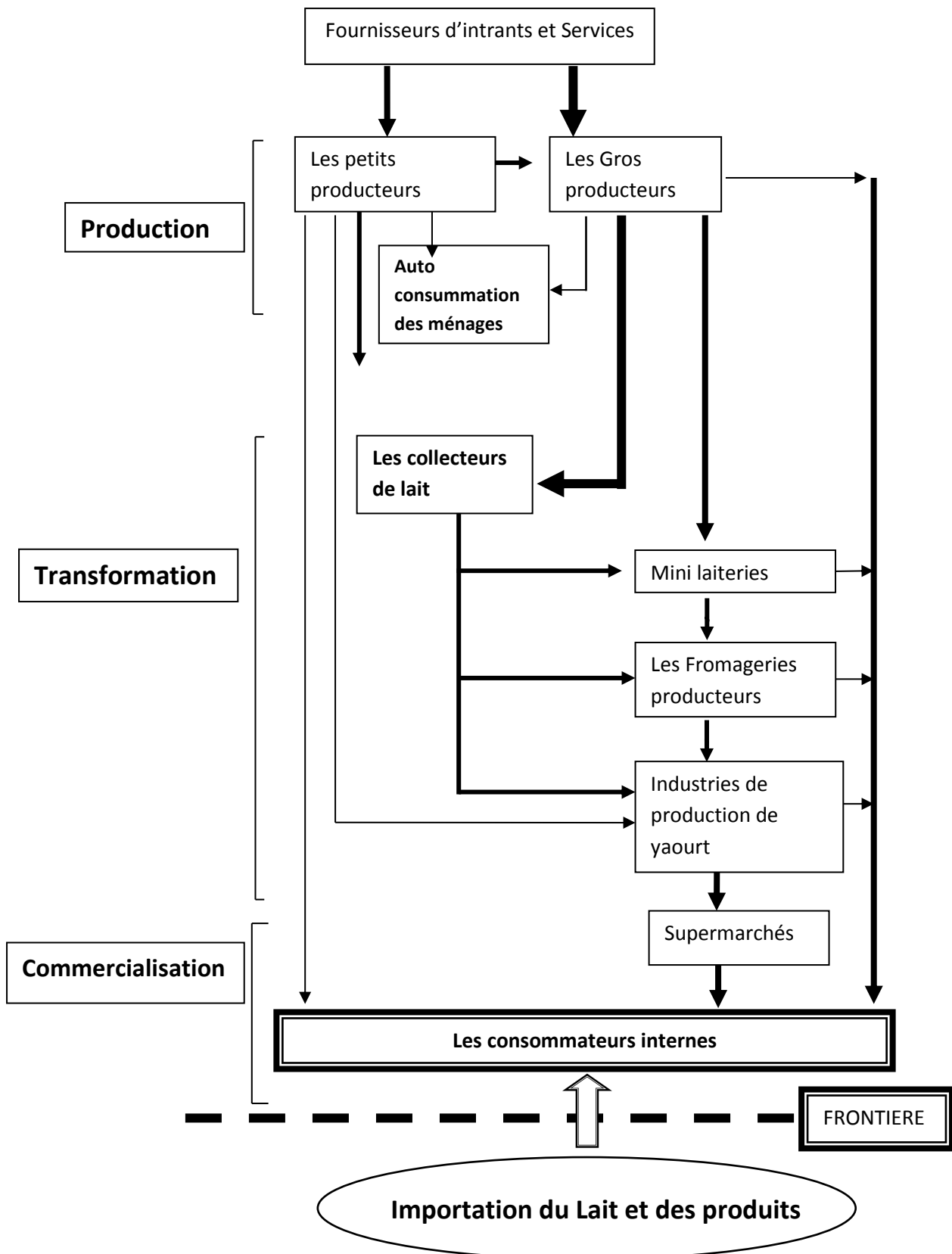
La figure 1 ci-dessous indique les sens des flux physiques de la filière viande

Figure 1: Schéma de flux physiques du bétail et de la viande Filière lait



La figure 2 ci-dessous indique les sens des flux physiques de la filière lait.

Figure 2: **Schéma de flux physiques du lait**



3.3. Le processus de la production primaire

3.3.1. Type d'élevage dominant ou autres systèmes de production

Le Bénin dispose de cinq zones agro-pastorales (annexe 2) et de huit zones agro-écologiques. En fonction du mode de conduite et du type d'élevage, au niveau des ruminants on distingue:

a) L'élevage transhumant

Concerne généralement les troupeaux bovins qui sont déplacés de manière cyclique dans l'année à la recherche de l'eau et de pâturage. Il y a deux types de transhumance qui sont:

- La **transhumance nationale** qui concerne les animaux d'un département qui se déplacent vers un autre département du pays pour une période de courte durée.
- La **transhumance transfrontalière** où des troupeaux se déplacent d'un pays à un autre. Elle est non seulement source de conflits meurtriers entre éleveurs et les autochtones, mais contribue aux échanges et aux métissages incontrôlés des différentes races animales.

b) L'élevage associé aux cultures sèches

Il concerne tout ou partie du troupeau qui ne va pas en transhumance. Selon ce mode d'élevage les parcs de nuit fertilisés par les déjections profitent aux cultures vivrières et les animaux utilisent les sous-produits agricoles et agro-industriels. Il existe deux modes d'élevage associés, à savoir:

- **L'élevage sédentaire** qui est pratiqué dans les régions où le fourrage est abondant et l'eau disponible en toute saison.
- **L'élevage moderne qui** concerne surtout les animaux à cycle court de races améliorées (volailles, lapins, porcins, petits ruminants), des élevages de vaches laitières et les fermes d'Etat. Dans ce mode d'élevage, les animaux reçoivent une ration alimentaire équilibrée et leur suivi sanitaire est renforcé.

3.3.2. Proportion des animaux d'élevage (par espèce) dans chacun des systèmes par rapport aux troupeaux national

Les proportions des animaux d'élevage concernées par les différents systèmes se présentent comme suit:

L'élevage transhumant transfrontalier qui concerne 7,88 pour cent des bovins et 1,74 pour cent des ovins du cheptel. Tandis que l'élevage transhumant au niveau national et sédentaire concerne 92,12 pour cent des bovins et 98,26 pour cent des ovins.

L'élevage moderne de bétail concerne les fermes appartenant à l'Etat et quelques fermes appartenant à des structures et personnes privées avec un total estimé à 2800 têtes de bovins, soit 0,13 pour cent du cheptel et environ 1200 têtes d'ovins soit 0,12 pour cent du cheptel.

3.3.3. Taille moyenne des élevages

Le récent rapport diagnostic du secteur agricole au Bénin montre que ledit secteur est dominé par de petites exploitations agricoles. Elles sont constituées en majorité de petites exploitations de type familial orientées vers la polyculture associées au petit élevage (3 à 10 bovins, 3 à 6 petits ruminants, 2 à 5 porcins et 5 à 10 volailles).

La superficie moyenne des petites exploitations couvrent moins de 1,7 ha sur laquelle vivent en moyenne sept personnes. Environ 34 pour cent des exploitations couvrent moins d'un hectare. Seulement 5 pour cent des exploitations dans le sud et 20 pour cent dans le nord couvrent plus de 5 ha.

3.3.4. Rendement par unité Poids vif/Carcasse par espèce animale et production du lait par jour et par lactation chez différentes espèces animales

a) Le Rendement par unité poids vif/carcasse par espèce animale

Le rendement par unité poids vif/carcasse et par espèce animale est présenté dans le tableau I ci-dessous.

Tableau I : Rendement par unité de poids vif/carcasse (kg)

Espèces animales	Rendement unité/carcasse (%)	Nombre d'animaux exploités en 2011	Quantité de viande (T)
Bovins	45- 50	699720	34986
Ovins	35-44	92570	3888
Caprins	35- 42	95238	4000
Porcins	55-57	80632	4596
Total		968160	47470

Source: Rapport des abattoirs de Cotonou, 2011

b) Production du lait par jour et par lactation chez différentes espèces animales

Au Bénin, la production de lait est principalement assurée par les bovins de race locale et accessoirement par les races exotiques. La quantité moyenne de lait produit par vache est estimée à environ 210 litres pour une durée de lactation de 180 jours soit 1,66 litre/jour. Les sujets issus du croisement FI de Borgou x Gir (reproducteur de race brésilienne) ont une production moyenne de 6 litres de lait par jour soit 1 080 litres de lait par lactation.

3.3.5. Productions totales en viande et en lait de chaque système rural

a) Quantité de viande par type (bœuf, mouton, porc, volailles, aulacodes et lapins)

Sur la base des divers paramètres d'exploitation des différentes espèces domestiques, la production de viande contrôlée pour l'année 2011 s'élève à 60 639 tonnes.

La pratique d'abattage clandestin étant très répandue à travers le pays, on peut estimer au titre des abattages clandestins les chiffres de 19 424 bovins, de 15263 ovins, de 31 194 caprins, de 26 900

porcins, de 1 751 550 volailles, de 112 500 lapins, de 24 960 aulacodes. Ces chiffres correspondent respectivement à 25 pour cent de bovins, 35 pour cent d'ovins, 35 pour cent de caprins, 38 pour cent de porcins, 30 pour cent de volailles, 15 pour cent de lapins et 10 pour cent d'aulacodes des abattages contrôlés.

La prise en compte de la quantité de viande produite à partir du nombre estimé d'animaux abattus permet d'obtenir une production nationale potentielle de viande de 68 368 tonnes réparties comme le présente le tableau 2.

Tableau 2: Production de viandes en 2011

Espèces Animaux	Production de viandes contrôlées		Nombre estimé des animaux abattus	Production nationale potentielle (T)	Proportion (%)
	Nombre animaux abattus	Production viandes (T)			
Bovins	699 720	34 986	719 144	35 957	52,38
Ovins	95 238	4 000	110 501	4 641	6,76
Caprins	92 570	3 888	123 764	5 198	7,57
Porcins	80 632	4 596	107532	6 129	8,92
Volailles	5 838 500	10 670	7 590 050	13871	20,20
Lapins	750 000	1 875	862 500	2156	3,14
Aulacodes	249 600	624	274 560	686	1
TOTAL		60 639		68 638	100

Source: Rapport Annuel de la Direction de l'Elevage, 2011; Etat des lieux et pistes d'actions de filières animales au Bénin-, 2011.

c) Production totale en lait de chaque système rural

Les races locales de bovins sont reconnues pour leur faible production de lait. Les ovins et le caprins ne sont pas exploités pour la production de lait.

Toutefois la production laitière bovine est estimée à 98 989 800 litres en 2012 (2). Les statistiques disponibles n'indiquent pas la production de lait par région.

3.3.6. Estimation de la valeur de la viande et lait produits en dollar (\$ EU)

a) Estimation de la valeur de la viande produite (\$ EU)

L'estimation de la valeur de la viande produite en dollars EU/tonne est donnée dans le tableau 4. Le kilogramme de viande coûte en moyenne 2 500 FCFA (5 dollars EU) pour la viande bovine 1750 FCFA (3,5 dollars EU) pour la viande de petits ruminants (ovin et caprin) 1500 FCFA (2,9 dollars EU) pour les autres espèces (porcins, lapins). Il est à noter que les prix de cession dans les centres urbains sont relativement plus élevés (hausse de 25 pour cent).

Tableau 3: Estimation de la valeur de la viande produite en tonne (\$EU)

Espèces animales	Prix de la tonne de viande en \$ EU	Quantité de viande en tonne	Valeur en \$ EU
Bovins	4 000	34 986	139 944 000
Ovins	3 500	2 640	9 240 000
Caprins	3 500	5 248	18 368 000
Porcins	2 988	4 596	13 732 848
Totaux		47470	181 559 408

Source: Rapport Annuel de la Direction de l'Elevage, 2011.

b) Estimation de la valeur du lait produit (\$ EU)

L'estimation de la valeur du lait produit en dollars EU/tonne est donnée dans le tableau 4.

Tableau 4: Estimation de la valeur du lait produit (\$ EU)

Désignations	Paramètres
Effectif total bovins	2 058 000
Femelles reproductrices (37 %)	761 460
Femelles en lactation (65%)	494 949
Production du lait (litre) 200 litres/vache/an	98989800
Production du lait (tonne) d= 1,03	101959
Prix moyen bord champ (\$ EU/litre)	0,39
Valeur totale (millions \$ EU)	38,606

Source : Rapport Annuel de la Direction de l'Elevage, 2011.

3.3.7. Perte post récolte en viande et en lait

Pour la viande, les pertes post récolte par carcasse peuvent être estimées à 3pour cent du poids de la carcasse. Pour une production annuelle estimée à 68 638 tonnes, les pertes (mévente, mauvaise conservation, etc.) sont évaluées 2 059 tonnes.

Quant au lait, les pertes post récolte peuvent être estimées à 2pour cent des quantités de lait collectées soit 1 979 796 litres.

3.3.8. Capacité de stockage des productions

Aussi bien pour la viande que le lait, les capacités de stockage sont réduites. Les abattoirs de Cotonou disposent d'une chambre froide de capacité variable (5 à 10 tonnes) qui permet de garder la viande pour un délai très limité. Certains producteurs ont parfois recours aux services des chambres froides des centres urbains pour conserver pendant 24 à 72 heures de la viande.

Le lait frais est stocké dans des tanks de 25 litres (mini-laiteries) ou desalebasses de 5 à 10 litres (zones de production chez les peulhs) pendant quelques heures.

3.4. Intrants et facteurs pour la production primaire

3.4.1. Type et quantité d'intrants requis

Les intrants requis peuvent être regroupés en:

- **Intrants alimentaires** constitués d'aliments bétail concentrés, de fourrages naturels, de sous-produits agricoles et agro-industriels, de fourrages cultivés, pierre à lécher, et d'eau d'abreuvement (Annexes 3).
- **Produits vétérinaires** comprenant les produits biologiques, les antiparasitaires, les antibiotiques, les vitamines, les antistress, etc.
- **Intrants de reproduction** tels que les semences animales, les géniteurs vivants, etc.
- **Equipements et matériels** d'élevage, seules les quantités des produits vétérinaires importées sont connues pour la filière bétail/viande.

Les principaux sous-produits agricoles utilisés sont le son de maïs, le son de riz, le tourteau de coton, le tourteau de soja, la coque de coton, le tourteau de karité, etc. Ces différents sous-produits sont disponibles après les récoltes et leurs transformations s'effectuent d'août à octobre et de décembre à mars.

Comme autres intrants utilisés dans la filière bétail/viande, on peut citer les os calcinés, les coquilles d'huitres ou le calcaire.

Le principal intrant pour la filière bétail/viande est le pâturage naturel constitué de graminées et de légumineuses auxquels s'ajoutent les fourrages cultivés comme le *Panicum sp*, le *Stylosantes sp*, le *Gliciridia sp*. Dans les régions, le pâturage ne se vend pas et les animaux paissent sur leur parcours mais dans les zones urbaines, le pâturage est vendu à raison de 2 000 FCFA une botte de 10 kg de *Panicum maxima* nécessaires pour 2 petits ruminants par jour.

En saison sèche les graines de coton sont le principal intrant, mais il est rare et est plutôt réservé comme semence ou vendu aux usines agroindustrielles d'extraction d'huile. En dehors des graines de coton, les éleveurs de petits effectifs de ruminants donnent les plantes aériennes ou les fanes d'arachides ou de niébé séchées et conservées. Ceux qui possèdent de grands effectifs les amènent au pâturage en se déplaçant sur de longues distances à la recherche du pâturage.

Les éleveurs qui possèdent des vaches laitières constituent des réserves d'aliments constitués de pâturage naturel, de coques d'arachide, de fanes de niébé etc., qu'ils utilisent en période sèche.

Au niveau des animaux d'embouche, les aliments sont surtout constitués de panicum, de tourteaux de coton, de pierre à lécher. Le maïs rentre à près de 60 pour cent dans la ration alimentaire des volailles.

3.4.2. Coût de stockage des Intrants

Pour le stockage, les frais de stockage des intrants se négocient selon le client. Ils varient selon la quantité d'intrants à stocker, la durée de stockage, la capacité du lieu de stockage et de la localité du point de stockage (centre urbain ou rural) quand il s'agit des aliments pour bétail ou des concentrés.

Le pâturage naturel séché sous forme de foin est souvent stocké au-dessus des greniers ou sous des hangars de fortune. Très peu d'éleveurs ont adopté cette technique de conservation de fourrage.

Les semences des fourrages cultivés sont commercialisées à 6 000 F le kg, mais surtout les éclats de souches de panicum le sont plus à raison de 4 000 éclats de souche par hectare à raison de 1500 FCFA la brouettée (10 brouettées par hectare).

3.4.3. Coût du transport des intrants de plusieurs localités

Le coût du transport se présente de façon indicative comme suit dans le tableau 5.

Tableau 5: Coût du transport des matières premières (maïs) des zones de production vers l'usine de production d'aliments

Itinéraires	Distances (km)	Coût du transport (FCFA)
Parakou (au nord) - Zinvié (au sud)	415	1 000F/sac de 100 kg
Djougou (au nord) –Zinvié	461	2 000F/sac de sac de 100 kg
N'dali (au nord) – Zinvié	475	1 800 F/sac de 100 kg
Bohicon (au centre) – Zinvié	126	600 F/sac de 100 kg
Port Autonome de Cotonou-Zinvié	50	300 000 F/Container de 40 pieds
Coût du transport du fourrage frais des zones de production vers la ferme		
4 000 éclats de souche de Panicum	100	15 000 F
1 000 kg de tourteau de soja des usines de production	100	15 000 F

Source: Groupe Veto-Services S.A. INRAB

Dans ce tableau 6 figurent les prix de transport du maïs des localités à l'usine de production d'aliments concentré surtout pour les volailles de race importée. Le prix de transport d'un sac de 100 kg de maïs ou de tourteau de coton est en moyenne de 380 FCFA soit 0,76 dollar EU sur une distance de 100 km.

3.5 Les étapes de la transformation jusqu'au produit final

3.5.1. Viande

La viande est obtenue après l'abattage de l'animal. Cette viande subit diverses transformations culinaires. Elle est sous forme consommée cuite, frite, braisée ou hachée.

3.5.2. Lait

Le lait est consommé entier frais ou caillé, transformé en fromage local frais moulu (*Wagaashi*), yaourt (nature, fruité et associé au mil communément appelé *dèguè*), beurre et huile de beurre.

Le *Waagashi* est retenu comme un produit éligible en Indication Géographique.

3.5.3. Différents sous-produits et /ou produits communs

Les différents sous-produits de la filière viande sont la peau, le cuir, les cornes, les onglons, la farine de viande, la poudre d'os et le fumier.

Les différents sous-produits du lait sont le beurre et l'huile de beurre, la caséine, le babeurre et le lactosérum.

3.6. Niveau de transformation, incluant la détermination des sous filières/chaîne des valeurs dues aux différentes méthodes de transformation ou technologie

Aussi bien pour le bétail/viande que le lait les niveaux de transformation sont assez primaires. Les méthodes de transformation et les technologies utilisées ne sont pas sophistiquées pour que les valeurs ajoutées soient importantes. Comme sous filières mentionnons la tannerie (cuirs et peaux) et l'artisanat (objet d'art avec les cornes).

Les peaux rentrent dans la fabrication des sacs et chaussures. La plus grande partie rentre dans l'alimentation sous forme cuite très appréciée dans les sauces.

3.7. Emplacement/localisation géographique des différents composants (segments, agents / acteurs)

Les localisations des acteurs et segments des filières bétail/viande et lait sont présentées respectivement dans les tableaux 6 et 7 ci-dessous.

Tableau 6: Localisation des acteurs de la filière bétail/viande

Segments	Localisations	Acteurs	Activités	Produits obtenus
Production	Zone de production, pastorale, agropastorale et périurbaines	Éleveurs pastoraux et sédentaires	Élevage classique	Animaux bien conformés
	Zones périurbaines	Emboucheurs	Embouche	Animaux bien conformés
Commercialisation	Zone de production, pastorale, agropastorale, périurbaines, marchés à bétail, villes	Commerçants locaux et exportateurs Courtiers	Regroupement Transport Convoyage	Animaux regroupés
Transformation	Zones urbaines et villages (abattoirs et aires d'abattage)	Bouchers chevillards/ revendeurs Restaurateurs grilleurs	Transformation Conditionnement	Viande travaillée/ conditionnée
Consommation	Zones urbaines et villages	Ménages, cuisiniers (garnisons, hôpitaux, etc.) Restaurateurs	Préparation	Repas

Tableau 7: Localisation des acteurs de la Filière lait

Segments	Localisations	Acteurs	Activités	Produits obtenus
Production	Zone de production, pastorale, agropastorale et périurbaines	Éleveurs pastoraux et sédentaires Collecteurs de lait	Collecte de lait	lait
Commercialisation	Zone de production, pastorale, agropastorale, périurbaines,	Femmes des éleveurs Collecteurs de lait	Commercialisation du lait et sous produits laitiers	Lait et sous produits laitiers
Transformation	Zones urbaines et villages (abattoirs et aires d'abattage)	Mini laiteries Fromageries Industries de production de yaourt	Transformation Conditionnement	Lait Fromage et autres sous produits laitiers
Consommation	Zones urbaines et villages	Ménages Cuisiniers (Garnisons, hôpitaux, etc.) écoles restaurants	Consommation	Repas

3.8. Superficie de terre et autres ressources naturelles

Le tableau 8 ci-après montre l'occupation des terres et des ressources naturelles.

Tableau 8: Superficie de terre et autres ressources naturelles

Unité d'occupation du sol	Occupation en 2006	
	Superficie (ha)	Superficie(%)
Forêt dense	68 652,13	0,60
Galerie forestière	288 044,10	2,50
Forêt claire et savane boisée	1 507 343,34	13,07
Savane arborée et arbustive	5 807 711,23	50,35
Formation marécageuse	188 245,90	1,63
Plantations	262 210,95	2,27
Surface rocheuse	23 418,72	0,20
Mosaïque champ et jachère	2 771 390,77	24,02
Mosaïque champ et jachère sous palmier	485624,14	4,21
Agglomérations	84 702,23	0,73
Plan d'eau	47 448,83	0,41
Plage sablonneuse	860,17	0,1
Total	11 535 650,61	100

Source : IFN, 2007.

En considérant la possibilité de valoriser les végétations des galeries forestières, des forêts claires, des savanes arborées et arbustives, des mosaïques champs et jachères au profit de l'élevage, on peut estimer à 10 860 113,58 hectares la superficie disponible pour le parcours naturel des animaux d'élevage (tableau 9).

Tableau 9: **Superficies disponibles pour les productions agricoles**

Régions	Superficies national (km ²)	Forêt (ha)	Désert (ha)	Point de l'eau	Terres agricoles (ha)	
					Terre arables	Pâturage
Alibori	26 242	10 928 765,71	0	57	176079	10 860 113,58
Atacora	20 499		0	53		
Atlantique	3 233		0	0		
Borgou	25 856		0	79		
Collines	13 931		0	26		
Couffo	2 404		0	4		
Donga	11 126		0	13		
Littoral	79		0	0		
Mono	1 605		0	0		
Ouémé	1 281		0	0		
Plateau	3 264		0	4		
Zou	5 243		0	0		
Total	114 763		10 928 765,71	0		

Source: *Annuaire statistique campagnes agricoles, 2010.*

3.9. Compétition sur l'utilisation de terre ou autres ressources naturelles

L'agriculture est la principale activité socio-économique d'environ 70 pour cent de la population active. Elle est tributaire d'une exploitation quasi minière et extractive du potentiel de 4,8 millions d'ha de terres arables dont dispose le pays du fait de la persistance des pratiques de culture semi-itinérante sur brûlis. Par ailleurs le boom cotonnier enregistré au cours des dernières décennies a contribué à faire de l'agriculture un des secteurs clés responsable de la dégradation de l'environnement. Il faut noter une recrudescence de l'activité de carbonisation qui se présente comme un créneau pourvoyeur de revenus d'appoint aux populations.

L'élevage qui représente la deuxième activité économique de la population rurale a maintenu son caractère extensif et transhumant, essentiellement basé sur l'exploitation des ressources pastorales naturelles. Pour le droit coutumier, tout espace hors-champ est réservé à l'élevage.

La gestion de ces ressources pastorales naturelles ajoutée aux défrichements fréquents pour l'installation des champs de cultures vivrières et cotonnières, constituent les causes majeures d'allumage des feux de brousses, de destruction du couvert végétal chaque année (environ 10 000 ha/an) et de nombreuses autres formes de dégradation associées.

3.10. Impact des filières viande et lait sur l'environnement

Le système foncier rural est marqué par un dualisme où coexistent le régime foncier de droit moderne et le régime de droit coutumier (plus prépondérant). Ce dualisme ne permet pas de

résoudre les problèmes d'insécurité foncière. C'est dans ce contexte que les activités pastorales gèrent d'énormes troupeaux de façon extensive. La rareté des pâturages constitue alors une menace pour l'environnement.

Les ressources naturelles forestières occupent 65 pour cent du territoire du Bénin (73 450 km²). Elles subissent depuis plusieurs années une forte dégradation sous l'effet conjugué de l'extension anarchique des espaces agricole et pastorale, des pratiques non favorables à la gestion durable des ressources naturelles, des feux de brousse et incendies de plantations et l'appauvrissement des sols.

Au cours des périodes sèches, les éleveurs partent en transhumance vers la réserve de la Biosphère du W (Parc National), les forêts classées et le long des cours d'eau.

3.11. Productions et valeur ajoutée potentielles

La production laitière avec sa transformation en fromage local *Wagaashi* peut avoir une valeur ajoutée très appréciable. Le prix à la ferme du lait cru est de 200 FCFA le litre. Quand il subit une pasteurisation au niveau des mini-laiteries, le prix du litre de lait est bonifié et varie entre 300 et 400 FCFA. La transformation de 5 litres de lait sert à fabriquer du fromage local dénommé *Wagaashi* dont le kg est vendu au prix de 1000 FCFA chez le producteur et 2 000 FCFA dans les marchés urbains.

La production de viande n'est pas exportée et la recherche de système de transformation pour assurer une valeur ajoutée est à explorer. Certains bouchers font une catégorisation par découpes pour les supermarchés. Le kilogramme de viande sans os est vendu à Cotonou à 3 000 FCFA et en milieu rural entre 2 000 et 2 500 FCFA.

3.12. Nombre d'acteurs des filières par composant/segments (chaîne)

Dans la filière bétail/viande et lait, on peut identifier parmi les acteurs des fournisseurs d'intrants spécifiques, des acteurs impliqués dans la production primaire, des acteurs impliqués dans la transformation, des acteurs impliqués dans le transport et des acteurs dans la commercialisation. En absence d'un enregistrement fiable des acteurs dans chaque segment, il s'avère difficile d'en estimer les nombres exacts de ces acteurs à l'échelle nationale.

3.13. Actuel et futur potentiel de demande domestique en Viande et en lait

Sur la base des divers paramètres d'exploitation des différentes espèces domestiques, la production de viande et abats (y compris les 1006,50 tonnes de découpes de volailles modernes) pour l'année 2011 s'élevait à 61 645 tonnes et celle du lait à 101539 tonnes alors que le besoin réel pour la même année est estimé à 123 553,450 tonnes de viande et 371,5622 tonnes de lait.

Les animaux abattus proviennent de la production nationale ajoutée aux importations d'animaux sur pied provenant des pays sahéliens (Burkina Faso, Mali et Niger) (Annexe 4).

Chaque année la demande de lait et de viande s'accroît au minimum au taux d'accroissement de la population qui est de 3,25 pour cent. Pour un besoin de 13,7 kg/an/personne en viande et 40

litres/an/personne de lait, l'estimation pour l'année 2013 s'élève respectivement à 135 630 tonnes de viande et 396 000 000 litres de lait (tableau 10).

Tableau 10: Actuel et futur potentiel de demande domestique en viande et lait

Années	Population (Nombre d'habitants)	Besoin/demande en viande 13,7 kg/an/personne	Besoin/demande en lait 40 litres/an/personne
		Quantités viande/population (tonnes)	Quantités lait /population (litres)
2011	9 018 500	123 553,450	360 740 000
2012	9 321 455	127 703,933	372 858 200
2013	9 900 000	135 630,000	396 000 000
2014	10 221 750	140 037,975	408 870 000
2015	10 553 956	144 589,197	422 158 240
2016	10 923 345	149 649,826	436 933 800
2017	11 278 354	154 513,450	451 134 160
2018	11 644 900	159 535,130	465 796 000
2019	12 023 359	164 720,018	480 934 360
2020	12 424 118	170 210,416	496 964 720

Source: *Estimations du consultant*

Toutefois, il faudrait mentionner que d'importantes quantités de lait sont importées selon les statistiques de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE). En 2011, le gap en viande est estimé à 59 908,45 tonnes, tandis que celui du lait à 2700,232 tonnes. Le gap national en viande est comblé par les importations des animaux sur pieds en provenance des pays sahéliens tels que le Niger, le Burkina Faso et le Mali pour le bétail et les parties de volailles pour le petit élevage (Annexe 4). Quant à celui du lait, il est comblé par les importations extra africaines.

3.14. Actuel et futur potentiel de demande étrangère en viande et en lait

En 2011, la viande de volaille importée est estimée à 153 674,963 tonnes, la viande rouge (bovine, ovine, caprine et porcine) à de 391,339 tonnes. Les besoins en viande et lait ne sont couverts qu'avec les importations. Il faudra accroître les productions actuelles pour envisager l'approvisionnement correct des consommateurs. Les 90 pour cent des parties de volailles congelées importées sont réexportées frauduleusement vers le Nigéria.

3.15. Traits spécifiques de produits y compris différenciation du produit ciblant différents types de clients

La viande lorsqu'elle est découpée selon les normes internationales, ou vendue dans les supermarchés, elle est destinée aux clients à revenus élevés. De même, le lait et ses dérivés, lorsqu'ils sont bien emballés, ils sont destinés aux clients à revenus élevés. La population à revenus moyens ou faibles se contente de ce qui est présenté sur le marché et à la portée de leurs bourses.

3.16. La capacité des produits à satisfaire/remplir les exigences internationales (sécurité sanitaire et autres normes)

Les conditions de production, de traitement, d'inspection par les structures sanitaires compétentes, d'emballage sont encore loin de satisfaire les exigences internationales et autres normes pour les productions animales.

3.17. Les rapports entre zones rurales et urbaines

Les rapports entre zones rurales et urbaines sont des rapports de transaction et d'échange en zones de production et zone de forte consommation. Les prix des produits agricoles sont généralement très bas en zones rurales et très élevés en zones urbaines compte tenu des charges liées au transport et à la forte demande en zones urbaines des produits agricoles. Sur le plan de la main d'œuvre, on constate malheureusement une intensification de l'exode rural. Dans certaines zones rurales l'accès à la terre est difficile pour les jeunes.

3.18. Synergie avec les autres activités

Les productions animales contribuent à:

- Rentabiliser l'agriculture;
- Améliorer la santé de la population;
- Accroître les revenus de la population (surtout des femmes);
- Favoriser les échanges commerciaux entre différentes couches de la population,
- Améliorer l'alimentation de la population;
- favoriser la promotion de l'artisanat;
- accroître la production végétale;
- rentabiliser les productions industrielles d'aliments par l'utilisation des tourteaux et des sons.

3.19. Rôle dans les systèmes de production locale

La viande et le lait jouent un rôle important dans les systèmes de production locale en contribuant aux revenus des acteurs, à la couverture des besoins de la population en protéine d'origine animale, et à l'entretien des rapports sociaux et économiques entre producteurs/consommateurs et autres acteurs de développement de la communauté et du pays.

4. INFRASTRUCTURES ET AUTRES SERVICES D'APPUI

4.1 Transport

4.1.1. Le transport routier

Le réseau routier du Bénin est insuffisant, certains axes sont dans un état de dégradation avancée. Les tracasseries de tous genres (police, contrôle, etc.) sont nombreuses. Ce qui rend parfois très difficile les échanges commerciaux surtout pour des denrées périssables comme le lait. Durant la saison des pluies, certaines zones de production sont inaccessibles (absence de ponts, inondation, état défectueux des routes) ce qui rend l'organisation de la collecte difficile pour le marché local.

4.1.2. L'énergie

Le réseau électrique enregistre de fréquentes interruptions et de variations dues à l'instabilité de la tension électrique, ce qui pose de multiples problèmes aux entreprises, particulièrement les petites et moyennes entreprises qui ne peuvent organiser une production autonome. Ces fluctuations peuvent endommager d'une façon permanente le matériel de production et les équipements des unités de production, de transformation et des ménages.

4.1.3. Le réseau de communication

Le réseau téléphonique conventionnel est vétuste, Il présente de nombreuses déficiences. La majorité du réseau est analogique seules quelques centrales desservant les grandes agglomérations urbaines sont numériques. De nos jours avec l'avènement de la téléphonie mobile (réseau GSM), la communication a été plus ou moins améliorée avec un taux de couverture nationale appréciable.

4.2. Coût d'emballage et de stockage de la production

L'emballage permet le conditionnement des productions, et joue un rôle important dans la présentation, la conservation et la traçabilité des productions.

Plusieurs opérateurs économiques se rabattent sur le Nigéria et le Ghana pour s'approvisionner en emballage de toutes sortes. Compte tenu du coût élevé du dédouanement des emballages, certains producteurs préfèrent fabriquer sur place leur emballage comme l'Unité d'aliments du Groupe Veto Services. Un sac de dimension 100 cm x 60 cm revient à 138 FCFA.

4.3. Investissement requis pour équipement, installation et apparentés et leurs amortissements

Compte tenu du niveau des productions animales, il est souhaitable de conseiller l'installation des unités ou des équipements de taille moyenne dont l'amortissement peut se faire en trois à cinq ans au maximum. De grandes unités finissent par souffrir de l'insuffisance de matière première.

4.4. Vulgarisation et assistance technique

Il existe au niveau du Ministère, une Direction du Conseil Agricole et de la Formation Opérationnelle (DICAF) et au niveau des régions, la vulgarisation est assurée par les éléments des CARDER. Les professionnels du secteur privé accompagnent aussi certains producteurs sur leur demande pour des appui-conseils.

Quelques rares unités ont un réseau de représentations et ont recours à une assistance technique de spécialistes étrangers pour assurer le bon fonctionnement ou la réparation d'équipements sensibles.

4.5. Contrôle de qualité et certification

Il existe au sein de la Direction de l'Élevage un Service chargé du Contrôle des Denrées Alimentaires et Aliments du Bétail (SCDAAB) qui joue un rôle capital dans la certification des aliments et produits d'origine animale en respect des mesures Sanitaires et Phytosanitaires (SPS). Ledit service a sa représentation dans les CARDER. Il y a également au niveau du Ministère de l'Agriculture de l'Élevage et de la Pêche, une Direction de l'Alimentation et de la Nutrition Appliquée (DANA) qui appliquent les mesures SPS.

5. MARKETING, COMMERCE ET PRIX

5.1. Produit et quantité commercialisé du produit

5.1.2. Quantité de viande commercialisée par type (bœuf, mouton, porc)

Sur la base des divers paramètres d'exploitation des différentes espèces domestiques, la production de viande et abats pour l'année 2011 s'élève à 61 645 tonnes. Il faut noter que, de nombreux abattages d'animaux (bovins, ovins, caprins porcins et volailles) échappent au contrôle des services vétérinaires et ne sont donc pas enregistrés, mais contribuent à la consommation de viande de la population. Ce fait tient compte, entre autres du nombre insuffisant d'infrastructures d'abattage, de leur distribution spatiale, de la pratique d'abattre les animaux non loin des lieux de cérémonies (baptêmes, funérailles, mariages, fêtes, etc.), des difficultés pour le transport de la viande et de la fraude organisée.

La commercialisation du bétail sur pied se fait au niveau des marchés à bétail et par des commerçants spécialisés dans l'exportation. Pour le lait et produits laitiers, la commercialisation se fait en milieu rural par les femmes des éleveurs, les mini-laiteries, fromageries et dans les milieux urbains par les commerçantes qui s'approvisionnent dans les zones de production.

5.1.3. Volume de lait produit en litre (y compris le volume estimé dans le secteur informel)

Le volume de lait produit est estimé à 101 959 000 litres de lait en 2011. Ce lait est vendu le plus souvent frais, caillé ou sous forme de fromage traditionnel *Wagaashi* bien apprécié des populations et qui fait l'objet d'un commerce local très actif. Des mini laiteries spécialisées dans la fabrication du yaourt existent dans les agglomérations urbaines.

5.2. Consommation du ménage et parts vendues du bon produit

Pour la viande, à titre d'estimation, l'éleveur de bovins consomme très peu de viande de bovin. Dans les ménages, on consomme le plus souvent de la viande de volailles, de petits ruminants et de porcins. La consommation moyenne de viande est de 8,1 kg/habitant/an, soit un ou deux animaux sur dix produits.

Pour le lait, la consommation du ménage par jour est d'environ 3 litres sur 10 litres produits par l'éleveur.

Au total, le bon produit est à 80-90 pour cent destiné à la commercialisation pour acquérir les ressources nécessaires pour faire face aux autres dépenses du ménage.

5.3. Prix au producteur du produit au niveau de différentes localités.

Les prix au producteur augmentent en allant des zones rurales (zones de production) vers les zones urbaines (zones de forte consommation) tels que indiqués dans le tableau II.

Tableau 11 : Prix d'achat aux producteurs de la viande en 2011 (FCFA)

Viande	Prix aux producteurs /Localités				Moyenne nationale
	Natitingou	Parakou	Bohicon	Cotonou	
Bovine	1 200	1 500	1 800	2 000	1 625
Caprine	1 300	1 800	2 000	2 300	1 850
Ovine	1 500	1 900	2 200	3 000	2 150
Porcine	1 000	1 200	1 700	2 000	1 475

Source : Mercuriale, 2012.

5.4. Prix au consommateur du produit au niveau de différentes localités

Les prix au consommateur augmentent en allant des zones rurales (zones de production) vers les zones urbaines (zones de forte consommation) tels que mentionnés dans le tableau 12.

Tableau 12 : Prix de cession de la viande aux consommateurs en 2011 (FCFA)

Viande	Prix de cession aux consommateurs /Localités				Moyenne nationale
	Natitingou	Parakou	Bohicon	Cotonou	
Bovine	1 500	1 800	2 200	2 500	2 000
Caprine	1 600	2 000	2 200	2 600	2 100
Ovine	1 700	2 200	2 700	3 500	2 525
Porcine	1 200	1 500	2 000	2 250	1 738

Source : Mercuriale, 2012.

5.5. Localisation des principaux marchés dans la région et/ou au Niveau national.

Pour la localisation des principaux marchés au niveau régional, on peut citer essentiellement les marchés de Lagos et d'Olodo au Nigéria.

La localisation des principaux marchés de bétail et produits animaux au niveau National est présentée dans le tableau 13.

Tableau 13 : Les principaux marchés de bétail et produits animaux au niveau National

Départements	(Nombre) Localités
Atacora	(3) Coby, Kérou, Matéri
Donga	(3) Doguè, Kassoua, Kolokondé
Borgou	(14) Bembéréké (2), Bérubouay, Guéma, Pèrèrè, Gnissy, Sinendé, Tchaourou,
Alibori	(15) Banikoara, Mongo, Badérou, Thuy, Mamassy-peulh, Malanville-Guené
Collines	(2) Doumé, Konkondji
Zou	(1) Bohicon (Avogbanan),
Mono	(2) Lokossa (Tchicomè), Comé
Couffo	(3) Klouékanmé, Dogbo (Tota),
Atlantique	(1) Pahou
Littoral	(1) Cotonou (Abattoir)
Ouémé	(8) Sèmé Kpodji (Djeffa), Porto Novo (Hounsa, Déguè Gare, Ahouantinkomey), Adjohoun, Dangbo, Adjarra (Malanwi), Avrankou
Plateau	(2) Kétou (Iwoyé), Ikpinlè,
TOTAUX	54

Source : Rapports annuels des CeRPA, 2011.

5.6. Nombre des consommateurs réels et potentiels dans la zone de destination pertinente/requise

Il est difficile d'estimer le nombre de consommateurs dans la zone de destination requise.

5.7. Saisonnalité des prix et quantité de la production

Pour la viande et le bétail, à cause du déstockage accentué en saison sèche (pénurie d'aliments), le prix des animaux est au plus bas (tableau 14).

Tableau 14: Fourchette et prix moyens (en \$ EU) des produits animaux

Régions	Prix de cession en \$ EU			Prix moyen en \$ EU
	Espèces	Saison pluvieuse	Saison sèche	
Nord/ Centre	Bovins	316,57	440,80	390
	Ovins	50,41	59,20	55
	Caprins	31,94	54,18	45,21
	Porcins	45,4	72,11	51,79
Sud	Bovins	356,57	490,80	425
	Ovins	60,41	69,20	64,80
	Caprins	46,94	69,18	58,06
	Porcins	65,4	92,11	78,75

Source: *Annuaire statistique sur l'Élevage de la Direction de l'Élevage, 2011.*

Le pic de la production du lait se situe en saison pluvieuse et le prix du lait est à son niveau le plus bas (150 à 200 FCFA le litre). En saison sèche avec la raréfaction du pâturage et le départ pour la transhumance, la production de lait baisse, et le prix du lait est élevé à 250 FCFA le litre auprès des producteurs.

Apparences socio-économique des clients réels et potentiels y compris capacité de dépense.

Les clients vivant dans les zones urbaines, bien logés avec des revenus supérieurs à 300 dollars/mois peuvent s'approvisionner régulièrement en viande, lait et autres produits laitiers.

5.8. Degré de compétitivité (existence de monopoles ou autrement).

La compétitivité pour un produit doit être évaluée en fonction de celle de l'ensemble des autres pays du monde exportant ce produit. Le Bénin dans le cadre de la mondialisation appartient à plusieurs ensembles qui peuvent permettre d'élargir les perspectives pour les productions agricoles (UEMOA, UE-ACP, African Growth Opportunity Act (AGOA)). Il n'existe pas de monopole en matière d'importation et d'exportation de la viande, du lait et ses produits dérivés.

5.9. Contrôle de «sur prix» (comment les différents prix sont établis et contrôlés)

Plusieurs études ont recommandé que l'Etat ne cherche pas à fixer les prix afin de permettre le jeu des prix relatifs. La fixation par l'Etat du prix de certains biens importés peut avoir des raisons

sociales légitimes, mais empêche de tirer les bénéfices de la dévaluation qui pénalise les importations au profit de la production locale. La dévaluation devait profiter aux agriculteurs quitte à ce qu'une partie des agriculteurs change la structure de leur consommation.

5.10. Distribution en gros et en détail

Généralement sur le territoire national, il n'y a pas une nette hiérarchisation de la commercialisation des productions d'origine animale. Toutefois dans la filière bétail/viande les producteurs livrent leurs productions aux commerçants de bétail qui les livrent à leur tour aux bouchers chevillards et ces derniers livrent la viande aux bouchers détaillants qui approvisionnent les consommateurs finaux. Certains grossistes sont également des vendeurs en détail.

Au niveau du lait et produits dérivés, les producteurs primaires livrent leurs productions aux commerçants collecteurs qui les livrent à des détaillants ou à des mini laiteries/fromageries.

5.11. Prix internationaux et leurs tendances

Les prix internationaux sont généralement plus élevés que les prix nationaux. Leurs tendances sont toujours à la hausse, compte tenu de la faible production locale et l'accroissement de la demande du marché.

5.12. Balance de commerce

La balance commerciale du Bénin est déficitaire en matière d'importation et d'exportation de la viande et produits laitiers. En 2010, il a été importé de la viande pour un montant de 78, 943 milliards de FCFA soit 157 887 892 dollars EU soit près de 130 000 tonnes de viande dont la plus grosse part provient des parties de volailles. Pour la même année, les produits laitiers pour un montant de 12 milliards de francs CFA, soit 23 904 382 dollars EU (INSAE, 2011).

5.13. Compétiteurs étrangers actuels et potentiels

Les compétiteurs étrangers actuels sont les sociétés importatrices de viandes, du lait et des produits laitiers extra-africains. Les compétiteurs potentiels sont des sociétés exportatrices localisées dans les zones de fortes potentialités de production de viande et de lait.

6. GOUVERNANCE ET ARRANGEMENT INSTITUTIONNEL

6.1. L'organisation et les interactions entre différents acteurs de la filière dans le processus d'intégration verticale des segments (synergie, conflits réels ou potentiels, etc.)

L'organisation et les interactions entre différents acteurs des filières pour une intégration verticale sont faibles. Certaines organisations basées sur l'ethnie ou l'appartenance à une région donnée et/ou ayant une connotation politique recèle en leur sein les germes de mésentente et de conflits.

6.2. Existence d'associations/coopératives et leurs forces

La production agricole est assurée par une multitude de petits producteurs qui opèrent sur de petites exploitations de taille inférieure à un ha. On déplore surtout le manque de concertation et de coordination de leurs activités. Les quelques associations/coopératives qui existent sont minées par des luttes de leadership et des conflits d'intérêt. Les Organisations Paysannes (OP) à vocation coopérative ainsi que leurs structures faïtières (ANOPER, SOCOLAIG) continuent d'être régies par l'ordonnance n°59/PR/MDRC du 28 décembre 1966 qui ne paraît plus être adaptée au contexte socio-économique actuel. Le réseau des Chambres d'Agriculture du Bénin complète ce dispositif institutionnel, mais marque encore le pas en termes d'actions concrètes.

6.3. ONGs qui agissent dans l'appui aux filières

Plusieurs ONG opèrent dans le secteur de l'élevage selon un répertoire du Ministère d'Etat chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale du Plan du Développement et de la Promotion de l'Emploi. Certaines ont une envergure internationale telles que SONGHAÏ, SNV, APIDEV. D'autres ont un rayon d'action limité à une Commune (Annexe 5).

7. PROJETS NATIONAUX OU REGIONAUX AXES SUR LES FILIERES

Les principaux projets nationaux se présentent comme suit:

7.1. Projet d'Appui aux Filières Lait et Viande

Le Projet d'Appui aux Filières Lait et Viande (PAFILAV) a pour objectif général d'améliorer les performances de l'agriculture béninoise. Ses objectifs spécifiques sont:

- L'accroissement de la production et l'efficacité de la filière bétail/viande et de lait dans la zone du projet.
- L'amélioration de l'efficacité des filières lait et viande.
- L'amélioration des revenus des acteurs.

Les composantes sont les suivantes:

Composante A: Amélioration des systèmes de production lait et viande

Cette composante visera le développement des filières lait et viande à travers l'amélioration génétique et l'amélioration des conditions d'élevage, et s'appuiera sur la promotion des associations d'éleveurs et sur la dynamisation du secteur privé.

Composante B: Amélioration de la compétitivité des filières lait et viande

Cette composante concerne les infrastructures de transformation et les infrastructures d'appui à la commercialisation.

Composante C: Renforcement des capacités organisationnelles et institutionnelles

Il s'agit d'une composante transversale comportant des activités d'animation qui couvrent les autres composantes du Projet. Ces activités visent la structuration et l'organisation des associations des bénéficiaires en vue d'assurer leur adhésion et leur participation à l'exécution des activités, à la gestion et à l'entretien des infrastructures à réaliser dans le cadre du projet. Il s'agit également de fournir aux structures du MAEP l'appui nécessaire pour leur permettre d'exercer les missions régaliennes, d'accompagner et de suivre efficacement les activités du projet notamment en rapport avec l'appui-conseil, la protection sanitaire du cheptel ainsi que le contrôle de qualité du lait et de la viande.

Le projet a un coût total de 21,7 milliards de FCFA (43,4 millions dollars EU). Le financement du projet est assuré par Il est financé par le Fonds Africain de Développement (FAD) à hauteur de 80 pour cent, le gouvernement pour 19pour cent et les bénéficiaires pour 1pour cent.

Sa mise en œuvre connaît quelques difficultés de décaissement.

7.2. Le programme de renforcement de la Gouvernance Vétérinaire en Afrique

Le programme régional pour le renforcement de la Gouvernance Vétérinaire en Afrique (VET GOV) formulé en collaboration avec le Bureau Interafricain des Ressources Animales de l'Union Africaine (UA-BIRA) et la Communauté Economique des Etats de l'Afrique (CEDEAO) à pour objectifs d'améliorer l'environnement institutionnel des services vétérinaires, de promouvoir les politiques et stratégies de financement d'élevage.

7.3. Programme de renforcement de la conformité des Services Vétérinaires aux normes de qualité de l'OIE

Programme de renforcement de la conformité des Services Vétérinaires aux normes de qualité de l'OIE (PNSV) a pour objectif global de renforcer la gouvernance des services vétérinaires dans les Etats et assurer la sécurité des personnes en contact avec les animaux et des consommateurs

7.4. Projet d'appui à la vaccination de masse des volailles

Le projet porte sur le programme de vaccination de masse des volailles locales contre la maladie de Newcastle. Il est financé par l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) pour un cout de 100 millions de francs CFA.

7.5. Projet d'Appui au Développement de l'Aviculture au Bénin

L'objectif global du projet est de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations du Bénin en produits avicoles et à la réduction de la pauvreté. Ses objectifs spécifiques portent sur:

- L'amélioration de la production nationale de viande de volaille.
- La valorisation des produits avicoles.
- Le suivi l'évaluation du projet.
- La gestion administrative et financière.

Le budget prévisionnel pour la mise en œuvre de ce projet est estimé à la somme de 6,9 milliards de FCFA dont 5,8 milliards de FCFA attendus depuis 2010 de l'UE. Le reste, soit 1,2 milliards de FCFA, est attendu du Budget national.

7.6. Le Projet de Développement de la filière Aulacodiculture

L'objectif global du projet est de contribuer à la réduction de la pauvreté à travers l'autosuffisance alimentaire protéique, l'augmentation des revenus des aulacodiculteurs et l'augmentation des recettes de l'Etat grâce à l'accroissement du volume des exportations. Les objectifs spécifiques du projet portent sur:

- L'amélioration de la productivité en aulacodiculture
- L'accroissement de la production d'aulacodes dans le strict respect de la démarche qualité (des principes de la traçabilité, des normes sanitaires et de qualité).
- L'amélioration de la fluidité des informations commerciales relatives à l'aulacode d'élevage tant sur le plan national que dans la sous-région et dans le monde.
- Le renforcement et l'accroissement de l'accessibilité des agro-aulacodiculteurs aux crédits adaptés à l'activité aulacodicole.

Le coût de ce projet est évalué à la somme de 4,548 milliards de FCFA, à financer par les partenaires financiers à 75,93 pour cent, l'Etat béninois à 14,32 pour cent et les OP à 09,75 pour cent.

8. POLITIQUES ET STRATEGIES

8.1. Les politiques des ressources naturelles

Le cadre politique, réglementaire et institutionnel du Bénin en matière de gestion durable des terres est aujourd'hui bien fourni par l'existence de multiples textes législatifs et réglementaires depuis l'avènement de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement qui s'est tenue à Rio de Janeiro en juin 1992. Les conventions qui s'en sont suivies ont profondément marqué les cadres politiques, stratégiques, législatif réglementaire relatif à la gestion des ressources naturelles avec des répercussions sur la gestion durable des terres aussi bien sur le plan général que sectoriel. Il s'agit de:

- La loi-cadre sur l'environnement.
- La loi portant organisation des Communes qui attribue à ces dernières des compétences claires en matière des ressources naturelles.
- La loi portant régime foncier rural en République du Bénin.
- Le Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole (PSRSA) du Bénin est arrimé sur les Programmes d'Investissement Agricole (PIA) du PDDAA/NEPAD et la Politique Agricole Commune de la CEDEAO (PAC/CEDEAO).

8.2. Motivation ou dissuasion aux producteurs et consommateurs.

Le poids et les effets induits de la publicité agressive des produits alimentaires d'origine animale importés conditionnent le comportement alimentaire des consommateurs. En outre, la pauvreté aidant, souvent les consommateurs tiennent compte de leur faible pouvoir d'achat pour s'approvisionner en produit d'origine étrangère (*dumping* des produits d'origine animale de basses qualités sur les marchés des pays en voie de développement).

8.3. Politiques de crédits

Des volets crédits ont figuré dans des projets de développement agricoles et autres tels que:

- Le Projet d'insertion des sans emploi dans l'agriculture (PISEA) avec financement du budget national.
- Le Projet d'Appui au Développement Rural de l'Ouémé (PADRO).
- Le Cadre Général de Gestion des Lignes de crédit avec financement de la Banque Africaine de Développement.

Au niveau des volets crédits inscrits dans les programmes de développement des filières, les taux d'intérêts tournent autour de 5 à 10 pour cent. Malgré ces facilités, les résultats ont été peu concluants à cause des impayés qui sont surtout liés au manque de professionnalisme des bénéficiaires dans la conduite des activités demandées par les bénéficiaires. Mais, par contre, dans les institutions financières (banques et institutions de micro-finances de la place), les taux d'intérêts ne sont pas adaptés aux filières animales (14 pour cent à 24 pour cent).

Les besoins de financement du secteur des productions animales sont énormes et l'offre actuelle, essentiellement basée sur la micro-finance avec des crédits à 80 pour cent concentrés sur le court terme, reste insignifiante. A titre d'exemple en 2007, comme le montre le tableau 15 ci-après seulement 18,3 pour cent de petits exploitants et 2 pour cent des éleveurs ont eu accès au crédit.

Des dispositions réglementaires existantes, et il est d'ailleurs prévu dans le cadre du PSRSA la création d'un Fonds National de Développement Agricole ou d'une Banque Nationale de Crédit Agricole.

Tableau 15: Proportions de ménages ayant accès au crédit

Type d'exploitant	Années		
	2007	2008	2009
Petits exploitants	18,3	22,3	26,2
Eleveurs	2,0	3,0	4,0
Sans terre	13,5	18,1	22,6

Source: *Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté 2007-2009.*

8.4. Politiques du Commerce International

La politique du Commerce International vise à faire du commerce au Bénin, un instrument de croissance économique et de réduction de la pauvreté. Avec les objectifs spécifiques ci-après:

- Inverser la tendance déficitaire de la balance commerciale.
- Pourvoir le marché national en produits de qualité et à meilleur coût.
- S'attaquer aux déficits de capacité par le renforcement aux plans humain, institutionnel et organisationnel.
- Tirer meilleur profit du commerce multilatéral.

Le dispositif du Tarif Extérieur Commun (TEC) de L'UEMOA repose sur une catégorisation des droits et taxes permanents. Les produits agro-alimentaires d'origine animale sont de la catégorie-I et sont taxés de 5pour cent de droits, d'une redevance statistique de 1pour cent et d'un prélèvement communautaire de solidarité de 1pour cent. La vision de la CEDEAO est de tendre vers un espace de libres échanges entre les pays.

8.5. Actes, règlements et lois qui gouvernent les filières

Pour réglementer les filières, cinq lois, deux ordonnances, une décision, 12 décrets, 29 arrêtés (tableau 16), un accord et des notes de service ont été recensés et répertoriés (Annexe 6).

Tableau 16: Principaux arrêtés municipaux régissant les filières bétail/viande et lait

ARRETES			
Arrêté municipal	IM (JORD)	15/02/55	Fonctionnement de l'abattoir de Cotonou
Arrêté	165/MDRAC/ DGM/DAFA	12/06/89	Fixation d'une taxe nationale de pacage sur le cheptel bovin sur toute l'étendue du territoire de la République du Bénin
Arrêté	347/MCAT/MDRAC/ MSP/CAB/DCE/DCI	24/12/90	Interdiction d'importation et de commercialisation des croupions de dinde en République du Bénin
Arrêté	067/MCAT D-CAB/DCI	12/02/91	Réglementation de la commercialisation des denrées congelées d'origine animale en République du Bénin
Arrêté	010/MISAT/MDR/D-CAB	20/01/92	Création, organisation, attributions et fonctionnement des Comités de transhumance.

ARRETES (Cont.)			
Arrêté	019/MCAT/DC/CTC	27/03/96	Interdiction temporaire d'importation, de commercialisation, de transit des volailles, parties et abats de volailles congelés, œufs et produits dérivés et aliments du bétail originaires de la Belgique et conditions complémentaires de leur importation de tous pays
Arrêté	113/MCAT/DC/DCI	13/10/97	Interdiction temporaire d'importation, de transit et de commercialisation de porcs et de viande porcine en provenance des pays atteints par la Peste Porcine Africaine au Bénin
Arrêté	576/MDR/DC/SG/CC/DE	23/12/98	Autorisation partielle et temporaire de la reprise des activités de charcuterie
Arrêté	162/MCAT/MDR/MSP/MFE/DC/DCI/DE	26/12/00	Interdiction temporaire d'importation, de commercialisation et de transit de la viande bovine, du sperme et des abats de bœufs et produits dérivés et aliments du bétail de toute origine
Arrêté	2176/MAEP/MSPCL/D-CAB/SGM/DRH/DE/SA	07/07/06	Vaccination obligatoire et synchrone des animaux contre la septicémie hémorragique et la péripneumonie contagieuse chez l'espèce bovine sur toute l'étendue nationale
Arrêté	074/MAEP/DCAB/SGM/DRH/DP/DE/SA	26/02/09	Portant fixation des règles spécifiques d'organisation des contrôles officiels concernant les produits d'origine animale destinés à la consommation humaine
Arrêté	075/MAEP/DCAB/SGM/DRH/DP/DE/SA	26/02/09	Portant établissement des principes généraux et des prescriptions générales de la législation alimentaire, de la sécurité des aliments et fixant des procédures relatives à la sécurité des denrées alimentaires
Arrêté	122/MAEP/DCAB/SGM/DRH/DP/DE/SA	23/03/09	Portant hygiène des denrées alimentaires.
Arrêté	123/MAEP/DCAB/SGM/DRH/DP/DE/SA	23/03/09	Portant règles spécifiques d'hygiène applicable aux denrées alimentaires d'origine animale.
Arrêté	133/MAEP/DCAB/SGM/DRH/DP/DE/SA	30/03/09	Portant réglementation des contrôles officiels destinés à vérifier la conformité de la législation sur les aliments pour animaux et les denrées alimentaires avec les dispositions relatives à la santé animale et au bien-être des animaux.
Arrêté	285/MAEP/D-CAB/SGM/DRH/DE/SA	03/09/10	Conditions d'installation des unités de fabrication d'aliments de bétail
Arrêté	286/MAEP/DCAB/SGM/DE/SA	03/09/2010	Conditions d'installation des abattoirs de volailles au Bénin
Arrêté	287/MAEP/DCAB/SGM/DRH/DE/SA	03/09/2010	Conditions d'installation des exploitations avicoles et des couvoirs au Bénin

ARRETES INTERMINISTERIELS

Il s'agit des arrêtés interministériels suivants:

- L'arrêté interministériel n°0055/MIC/MEF/DC/SGM/DGDDI/DGCE/DGCI portant interdiction de l'importation au Bénin de lait, produits laitiers et autres produits alimentaires contenant du lait d'origine chinoise.

- L'arrêté interministériel n° 0057/MC/MAEP/MS/MEF/DAC/SGM/DGCI portant abrogation de l'arrêté n°162/MCAT du 26 décembre 2000 portant interdiction temporaire d'importation, de commercialisation et de transit de la viande bovine, du sperme et des abats de bœuf et produits dérivés et aliment du bétail de toute origine.

ACCORDS

Il s'agit de l'accord portant organisation et réglementation des professions touchant au commerce du bétail et de la viande dans les Etats de la communauté

NOTES DE SERVICE

Il s'agit de la note de service portant conditions sanitaires relatives à l'importation, au transit de viande bovine et autre produits d'origine animale en République du Bénin.

8.6. Contraintes «majeures» qui requièrent les interventions de la Politique

Les contraintes «majeures» qui requièrent les interventions de la politique sont, entre autres les suivantes:

- L'absence d'initiatives politiques d'investissement et de financement adéquat au profit du sous secteur de l'Elevage.
- L'inexistence de politique de subventions des intrants d'élevage.
- La faiblesse des investissements productifs (points d'eau pastoraux aménagés et équipés), infrastructures de santé animale (parc de vaccination), et de transformation (abattoirs et aires d'abattage, mini laiteries), de commercialisation (marchés à bétail) et de transport (bétailières, camions frigorifiques).
- Les difficultés de mise en œuvre de la réglementation et de la législation vétérinaire en matière de la protection du bétail et de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires d'origine animale et de mouvement du bétail.

8.7. Suggestions des politiques pour assouplir les opérations des filières viande et lait

Les documents clés de politique nationale dans le domaine des filières bétail/viande et lait sont:

- le Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole (PSRSA);
- le cadre institutionnel de mise en œuvre du PSRSA;
- le cadre programmatique et la note d'orientation stratégique de développement des filières agricoles;
- les Plans de Développement Communaux (PDC);
- les Schémas Directeurs d'Aménagement des Communes (SDAC).

Les opérations de filières bétail/viande et lait sont bien codifiées et exigent un certain savoir-faire. Pour cela, nous suggérons les actions suivantes pour assouplir les opérations des filières:

- Prendre en compte les préoccupations du sous-secteur de l'élevage dans les documents des politiques des communes (PDC, SDAC).
- Renforcer le dialogue au sein des catégories d'acteurs.
- Encourager le dialogue public-privé en faisant du lobbying/plaidoyer auprès des pouvoirs publics.

- La mise en place d'une politique qui vise l'organisation des différents acteurs des filières bétail/viande et lait en réseaux structurés par segment de filières par Département et par Commune en adéquation avec la décentralisation.
- La mise en place d'une politique de formation des acteurs des filières dans le domaine du management et du leadership.
- La subvention des semences et intrants.
- La mise en place d'une politique de dissémination, d'information, de mercuriale des produits alimentaires d'origine animale, les opportunités d'affaires au niveau national et régional et soutenir les échanges entre les zones de fortes production et les zones de fortes consommation.
- La mise en place d'une politique d'organisation de foires visant à mettre les acteurs des filières en relation avec les industriels/fabricants d'équipements pouvant amoindrir la pénibilité des activités.
- L'exonération des animaux vivants, semences animales, matières premières pour les aliments de bétail et équipements pour les animaux de toutes les espèces.
- La mise en place d'une politique visant à mettre en place des garanties pour l'octroi de crédits adaptés au profit des segments des filières.
- La mise en place d'une politique visant à renforcer la concertation entre décideurs politiques au niveau national et régional (Chefs d'Etat et Ministres, CEDEAO et UEMOA) sur les orientations dans les domaines tels que la création d'une banque agricole d'investissement, et la taxation douanière pour éviter la concurrence déloyale des produits d'origine animale extra africains importés.

9. LES CONTRAINTES TOUCHANT LES FILIERES VIANDE ET LAIT ET SOLUTIONS PROPOSEES

9.1. Les contraintes (goulots dans la disponibilité des intrants dans les zones, questions logistiques)

9.1.1. Atouts/opportunités et contraintes/faiblesses et solutions de la filière bétail/viande

Le tableau 17 récapitule les atouts, les opportunités, les contraintes, les faiblesses et les approches de solutions de la filière bétail/viande.

Tableau 17: Récapitulatif des atouts/opportunités et contraintes/faiblesses et solutions de la filière bétail/viande

Atouts/Opportunités	Contraintes/Faiblesses
Système d'élevage	
Multiplication d'élevages modernes (semi-intensifs et intensifs) qui se sont développés en zone périurbaine.	Persistance des systèmes de production traditionnels dans les campagnes, élevage divagants, élevage extensif (transhumance), absence d'habitat d'élevage etc.).
Les élevages d'espèces non conventionnelles (escargot, aulacodes, etc.) se développent de plus en plus grâce à des actions d'appui aux Activités Génératrices de Revenus (AGR), de formation et d'information.	Insuffisance de formation et de technologies adéquates pour la réussite de ces nouvelles spéculations.
La décentralisation représente un atout pour la création de zones d'élevage. Existence de loi n° 2007-013 sur le foncier rural.	Persistance des problèmes fonciers. Morcellement à outrance des terrains cultivables et urbanisation incontrôlée des zones prédestinées aux activités agricoles.
Existence de sous-produits agro industriels et de récolte.	Dépendance des aléas climatiques.
Existence de races animales exotiques à potentiel génétique connu.	Conduite hasardeuse des sélections des races par les éleveurs.
Protection sanitaire	
Organisation de campagnes de vaccination contre les maladies majeures du bétail (PPCB, Pasteurellose).	Faibles couverture vaccinales du cheptel du fait de la faible adhésion des éleveurs aux activités de prophylaxie.
	Faible capacité des professionnels privé à remplir leur mission.
	Retard dans la mise en œuvre du mandat sanitaire.
Existence d'un plan d'intervention d'urgence pour la Grippe Aviaire Hautement Pathogène.	La persistance de certaines épizooties et les risques d'émergence de nouvelles, nécessitent une surveillance épidémiologique permanente. Réseau d'épidémio-surveillance non fonctionnel par insuffisance de financement.

Environnement institutionnel et socio-économique	
L'Etat à travers le MAEP et ses différents services techniques, élabore et assure le suivi de l'exécution de la politique agricole du Gouvernement.	Insuffisance de ressources financières pour le sous-secteur élevage.
Les OP agricoles sont en pleine émergence dans le sous-secteur élevage (ANOPER, ANAP, UNAP-Bénin, IAB, AbeC, ANATP, ANAR Porc, ANEP, etc.), et jouent un rôle important dans la production, la coordination des activités et de la défense des intérêts des éleveurs.	Les OP à vocation coopérative ainsi que leurs structures faitières continuent d'être régies par l'ordonnance n° 59/PR/MDRC du 28 décembre 1966 qui ne paraît plus adaptée au contexte socio-économique actuel. Le réseau des Chambres d'agriculture du Bénin complète ce dispositif institutionnel, mais marque encore le pas en termes d'actions concrètes.
Les ONG, les institutions de financement et réseaux de crédit décentralisé ainsi que les Collectivités locales, s'affirment de plus en plus comme acteurs dans la cogestion du secteur agricole. Les opérateurs privés à travers diverses associations professionnelles, interviennent de plus en plus dans le secteur agricole, pour l'organisation des activités en amont et en aval de la production (approvisionnement en intrants, commercialisation, prestations de services, etc.).	Les actions des ONG, des institutions de financement et des opérateurs privés ne compensent pas encore tout à fait le vide laissé par l'Etat dans certains domaines de vulgarisation, de recherche et autres services dont la rémunération n'est pas évidente ou immédiate. Mauvaise compréhension et délimitation des domaines revenant à ces acteurs et parfois non observation des règles établies par les pouvoirs publiques.
Les partenaires techniques et financiers du sous-secteur élevage, aussi bien de la coopération bilatérale que multilatérale, sont dans une certaine mesure considérés comme des acteurs, de par les nombreux projets d'élevages qu'ils financent.	Manque de synergie entre les programmes des différents partenaires techniques et financiers du secteur élevage, aussi bien de la coopération bilatérale que multilatérale.
	Concurrence déloyale due aux importations de viande de volaille congelée sur le marché local.
Existence de structures de micro finance.	Crédits non adaptés aux filières animales.
Ressources humaines	
Recrutement en 2007 d'agents de terrain pour l'encadrement des éleveurs.	Insuffisance quantitative et qualitative des ressources humaines (Manque de formation des agents recrutés, gèle du recrutement des cadres du sous-secteur dans la fonction publique depuis 1986).
	Inadéquation des plans de formation des écoles de formation professionnelle.
	Mauvaise répartition des vétérinaires privés sur le territoire et mauvaise utilisation de ressources humaines.

Matières premières, Infrastructures et équipements	
Existence de sous-produits agro-industriels.	Insuffisance ou absence d'infrastructures de conservation et de stockage des produits animaux.
	Matériels et équipements de transformation et de commercialisation inadéquats.
	Insuffisance d'infrastructures de transformation et de commercialisation (marché de bétails, abattoirs, aires d'abattage, mini-laiteries).
	Insuffisances des infrastructures d'élevage (points d'eau, couloir de transhumance, parcs de vaccination etc.).
Investissement de certains opérateurs économique dans la création d'unité de fabrique d'aliments de bétails et autres intrants.	Difficulté d'accès des producteurs aux intrants Manque d'accompagnement des producteurs de céréales. Coût élevés des matières premières.
Recherche développement	
Disponibilité d'un système national de recherche agricole pour l'amélioration de la productivité des animaux.	Insuffisance de coopération entre le système national de recherche agricole et les institutions chargées de la diffusion de nouvelles technologies.
Existence d'un Institut National de Recherches Agricoles du Bénin (INRAB).	Faible adoption par les éleveurs des technologies mises au point par la recherche.
	Faible financement du système de recherche dans le sous-secteur élevage.
Solutions proposées pour la levée des contraintes:	
Organiser les acteurs par segment (éleveur, transformateur, commerçant, prestataires de service).	
Favoriser la professionnalisation des différents acteurs des filières.	
Accompagner l'interprofession des acteurs (éleveur, transformateur, commerçant, prestataires de service).	
Faciliter, l'accès au financement en mettant en place des garanties pour développer ou soutenir les activités et cela en tenant compte des faibles moyens dont disposent plusieurs acteurs des filières.	
Subventionner les semences et intrants destinés aux éleveurs.	
Promouvoir l'émergence de nouvelles classes professionnelles d'entrepreneurs agricoles.	
Instituer un mécanisme de régulation tarifaire sur les produits carnés importé.	
Développer le partenariat secteur public secteur privé.	

Source: Rapport du Groupe de travail Développement de l'Élevage, 2013.

9.1.2. Atouts/opportunités et contraintes/faiblesses et solutions de la filière lait

Le tableau 18 récapitule les atouts, les opportunités, les contraintes, les faiblesses et les approches de solutions de la filière lait.

Tableau 18: Récapitulatif des atouts/opportunités et contraintes/faiblesses et solutions de la Filière lait

Atouts/Opportunités	Contraintes/Faiblesses	Approches de solutions
Existence d'un projet en cours d'exécution sur la filière lait.	Faible productivité des vaches de race locale.	<ul style="list-style-type: none"> • Importer des races performantes en lait. • Faire des croisements des vaches locales avec des géniteurs performants. • Améliorer la qualité nutritionnelle des vaches laitières.
Existence de bassins laitiers.	Faible productivité fourragère des bassins laitiers.	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir l'élevage des races de bovins plus productives. • Sensibiliser les producteurs pour l'adoption de compléments alimentaires. • Sédentariser les noyaux laitiers.
Mini laiteries équipées construites (Gogounou, Nikki, Péhunco, etc.).	<ul style="list-style-type: none"> • Approvisionnement journalier en lait des mini-laiteries est faible. • Enclavement des zones de productions surtout en périodes des pluies. • Existence de mini-laiterie non fonctionnelle. • Non sédentarisation des vaches laitières en période de sécheresse (5 mois dans l'année). 	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser le système de collecte et d'approvisionnement en lait des unités de transformation.
Forte demande des produits de transformation du lait (fromage <i>Wagaashi</i> , yaourt, lait caillé, etc.).	Faible investissement au profit de la filière lait.	<ul style="list-style-type: none"> • Inciter les opérateurs économiques du sous-secteur élevage à s'investir dans la filière lait.
		<ul style="list-style-type: none"> • Rendre facile l'accès des opérateurs de la filière lait au crédit.

9.2. Domaines d'intervention prioritaires

La mise en œuvre du plan d'actions du PSRSA en passant par la mise en place d'une stratégie de mobilisation des ressources financières pour la mise en œuvre des différents projets sus énumérés. Les domaines indiqués dans les tableaux 19 et 20 peuvent être retenus, respectivement pour la filière bétail/viande et celle du lait:

Tableau 19: Domaines d'interventions prioritaires pour la filière bétail/viande

Segments	Actions
Transport	<ul style="list-style-type: none"> • Réglementer et améliorer les conditions de transport du bétail. • Réduire les tracasseries policières et administratives sur les axes routiers.
Production	<ul style="list-style-type: none"> • Actualiser et aménager les couloirs de passage. • Renforcer les capacités techniques et organisationnelles des acteurs d'élevage. • Dynamiser les organisations des éleveurs existants. • Améliorer les performances des races locales. • Rendre les intrants disponibles, faciles d'accès et à cout subventionné. • Appuyer la multiplication des points de vente des intrants. • Renforcer les capacités des éleveurs sur les itinéraires techniques. • Organiser les campagnes de prévention des maladies. • Mettre en place un dispositif de collecte et de diffusion des informations et données sur les marchés. • Développer les capacités d'autofinancement des acteurs de la filière. • Elaborer une cartographie des zones d'élevage compatible avec la taille des cheptels. • Mettre en place un mécanisme de crédit/subvention adaptés aux exploitants et adaptés aux différents niveaux de production. • Multiplier des champs fourragers dans les bassins fourrager/encourager la complémentation alimentaire avec le foin ou des granulés.
Transformation	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager l'installation d'entreprises artisanales et semi industrielle de transformation. • Mettre en place un dispositif de collecte et de diffusion des informations et données sur les produits issus de la transformation. • Encourager le développement des Microprojets de collecte et de valorisation des déchets issus de la transformation.
Stockage/conservation	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités techniques organisationnelle et managériale des acteurs sur le conditionnement et la conservation des viandes. • Mettre en place un mécanisme de financement répondant aux exigences de conditionnement et de conservation de la viande.
Commercialisation	<ul style="list-style-type: none"> • Dynamiser les organisations des bouchers. • Renforcer les capacités techniques, organisationnelles commerçants de viande et dérivés. • Construire deux abattoirs modernes (Calavi et Parakou) et des aires d'abattage dans les communes. • Appuyer les marchés autogérés de bétail. • Mettre en place un dispositif de collectes et de diffusion des informations et données sur le marché de la viande. • Mettre en place un mécanisme de financement répondant aux exigences de la filière.

Tableau 20: Domaines d'interventions prioritaires pour la filière lait

Segments	Actions
Production	<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer un centre d'insémination artificielle • Construire, équiper et amener des reproducteurs performants pour la production de lait. • Renforcer les capacités techniques, managériales des acteurs de la filière. • Encourager l'installation des fermes de vaches laitières à fortes potentialités et répondant aux normes de qualité. • Renforcer ou mettre en place des cadres de concertation inter et intra acteurs de la filière lait. • Elaborer une cartographie des unités de vaches laitières compatibles avec la taille du cheptel. • Mettre en place un dispositif de collecte et de diffusion des performances et données sur les marchés de la filière lait. • Développer les capacités d'autofinancement des acteurs de la filière autour des infrastructures d'élevage communautaires. • Mettre en place un mécanisme de crédit/subvention adaptés aux exploitants et adaptés aux différents niveaux de production. • Elaborer et rendre disponibles les des guides de conduite des vaches laitières au profit des éleveurs. • Elaborer les programmes spécifiques de prophylaxie sanitaire et médicale pour les vaches laitières et les veaux. • Développer un programme de génétique quantitative des vaches laitières locales et exotiques adaptées aux zones agro-écologiques. • Appuyer la sédentarisation des noyaux laitiers (champs fourragers ou compléments alimentaires agroindustriels). • Multiplier les points d'abreuvement dans les bassins laitiers.
Transformation	<ul style="list-style-type: none"> • Equiper et rendre fonctionnelles les mini-laiteries existantes. • Encourager l'installation d'entreprises artisanales et semi- industrielles de transformation du lait répondant aux exigences du marché. • Appuyer la mise en place d'un dispositif de collecte et de diffusion des informations et données sur les produits laitiers • Réfléchir sur la mise en place d'un mécanisme de financement répondant aux exigences de la filière lait • Organiser le contrôle de qualité des entreprises transformatrices de lait • Encourager le développement de microprojets de collecte de traitement et de valorisation des données issus de la transformation du lait
Stockage/conservation	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités organisationnelles et managériales des acteurs dans le conditionnement et la conservation du lait et ses dérivés • Mettre en place un mécanisme de financement répondant aux exigences de conditionnement et de conservation du lait et ses dérivés
Commercialisation	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités techniques organisationnelles et managériales des acteurs de la commercialisation • Mettre en place un dispositif de collecte et de diffusion des informations et données sur les marchés du lait et ses dérivés • Mettre en place un mécanisme de financement répondant aux exigences de la filière lait.

9.3. Projets et programmes suggérés (plan d'investissement)

Pour le compte du programme développement de l'élevage, les projets et programmes suivants ont été suggérés tels que indiqués dans les tableaux 21, 22 et 23.

Tableau 21: Projets du programme de développement de l'élevage

Filières	Projets
Bétail/viande	Projet d'appui au développement de l'élevage des gros ruminants.
	Projet de d'Appui au Développement de l'élevage des petits ruminants.
	Projet d'appui au développement de l'embouche ovine.
	Projet de développement de l'élevage des porcins.
	Projet d'appui à la conservation des ressources génétiques animales.
Lait	Projet d'appui au développement de la production de lait pasteurisé.
	Projet d'appui à l'amélioration de la fabrication du <i>Wagaashi</i> et sa labellisation.

Tableau 22: Plan d'investissement filière bétail/viande 2015- 2020 (en FCFA)

Rubrique	Gros bétail	Petits ruminants	Porcs
Composante 1			
Disponibilité et accessibilité des semences animales de qualité	10 400 000 000	700 000 000	500 000 000
Composante 2			
Renforcement de l'accessibilité aux intrants zootechniques et vétérinaires	16 749 000 000	6 749 000 000	2 500 000 000
Composante 3			
Mécanisation des activités agricoles adaptées et accessibles	1 104 200 000	739 000 000	565 000 000
Composante 4			
Mise en place de financement	3 040 000 000	2 040 000 000	1 500 000 000
Composante 5			
Amélioration de l'accès aux connaissances professionnelles	754 000 000	554 000 000	500 000 000
Composante 6			
Développement et opérationnalisation des aménagements agricoles	5 574 000 000	1 858 000 000	0
Composante 7			
Sécurisation et gestion de l'accès au foncier	3 129 600 000	1 129 600 000	10 000 000
Composante 8			
Facilitation de l'accès au marché	1 664 000 000	1 664 000 000	900 000 000
Composante 9			
Professionnalisation des exploitations de type familial et promotion de l'entreprenariat agricole	3 787 000 000	1 187 000 000	1 187 000 000
TOTAL	46 201 800 000	16 620 600 000	7 662 000 000
TOTAL GENERAL	70 484 400 000		

Tableau 23: Plan d'investissement de la filière lait 2015 – 2020 (en FCFA)

Rubrique	Lait pasteurisé	Wagashi
Composante 1		
Disponibilité et accessibilité des semences animales de qualité	1 860 000 000	
Composante 2		
Renforcement de l'accessibilité aux intrants zootechniques et vétérinaires	1 009 000 000	50 000 000
Composante 3		
Mécanisation des activités agricoles adaptées et accessibles	1 510 000 000	500 000 000
Composante 4		
Mise en place de financement	6 800 000 000	550 000 000
Composante 5		
Amélioration de l'accès aux connaissances professionnelles	340 000 000	205 000 000
Composante 6		
Développement et opérationnalisation des aménagements agricoles	11 212 000 000	50 000 000
Composante 7		
Sécurisation et gestion de l'accès au foncier	100 000 000	
Composante 8		
Facilitation de l'accès au marché	500 000 000	500 000 000
Composante 9		
Professionnalisation des exploitations de type familial et promotion de l'entrepreneuriat agricole	156 000 000	100 000 000
TOTAL	23 487 000 000	1 955 000 000
TOTAL GENERAL	25 442 080 000	
RECAPITULATIF	PERIODE	COUT GLOBAL
TOTAL FILIERE BETAIL/VIANDE	2015-2020	70 484 400 000
TOTAL FILIERE LAIT		25 442 080 000
TOTAL GENERAL		9 592 648 000

10. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le secteur agricole au Bénin se situe en bonne place pour relever les défis de compétitivité de l'économie, de l'attractivité de l'espace national et régional, de la réalisation des objectifs du millénaire pour le Développement (OMD). Les priorités du secteur ont concerné la mise en œuvre des réformes engagées dans les filières bétail/viande et lait avec l'implication de tous les acteurs.

Le sous-secteur élevage est accompagné dans cette réforme par la mise en œuvre du programme de développement de l'élevage élaboré et répondant aux stratégies de développement des productions basées sur la promotion des filières bétail/viande et lait. L'examen du statut des filières bétail/viande et lait dans les Etats membres de la CEDEAO en prélude à la mise en œuvre du PDDAA est une démarche louable. De l'analyse de la situation des filières bétail/viande et lait au Bénin, il transparaît que des efforts ont été réalisés sur le plan politique pour la mise en place des cadres juridiques et des instruments indispensables tels que le PNIA néanmoins, il reste des efforts à faire. Les filières bétail/viande et lait doivent être développées pour combler le déficit en protéines animales et assurer la sécurité alimentaire des populations à travers le développement des espèces animales (bovins, petits ruminants, porcins). Le PNIA devra être finalisé et mis en exécution.

En ce qui concerne le développement des filières, il est recommandé:

A l'endroit du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche:

- Renforcer les capacités des acteurs en leur assurant des formations appropriées dans tous les segments des filières bétail/viande et lait. Tout en assurant la dissémination de connaissances sur les filières au sein des acteurs.
- Faciliter l'accès du sous-secteur aux financements. En effet, dans le sous-secteur, les besoins existent mais ne bénéficient pas de l'attention nécessaire compte tenu de l'importance des activités d'élevage comme sources de revenus et d'épargne dans les milieux ruraux et spécialement pour les femmes.
- Renforcer la prise en charge de la santé animale par la mise en place des infrastructures nécessaires, du personnel d'encadrement, et des intrants vétérinaires.
- Améliorer la gestion des ressources zoo-génétiques et l'accès à des animaux génétiquement améliorés.
- Faciliter l'accès aux marchés des productions des filières.
- Accorder une meilleure attention aux activités de recherche-développement pour apporter des solutions adaptées aux éventuels problèmes ou préoccupations des filières bétail/viande et lait.
- Faciliter l'accès des différents acteurs des filières aux intrants de qualité.
- Assurer le contrôle de qualité des productions.
- Réfectionner et augmenter le nombre de retenues d'eau.
- Améliorer les parcours d'animaux et actualiser les couloirs de passage.
- Rapprocher les noyaux laitiers des champs fourragers.

A l'endroit du Ministère des Finances

- Augmenter le budget alloué aux activités du sous-secteur élevage en respect des engagements de Maputo (allocation de 10 pour cent du budget national à l'agriculture, dont 30 pour cent au sous-secteur de l'élevage).
- Procéder au recrutement et à la formation de docteurs vétérinaires et de para-professionnels vétérinaires sur les 5 prochaines années.
- Mettre en place un mécanisme de prélèvement tarifaire sur les importations en vue de décourager les importations de viande en faveur de la production nationale.
- Rendre pérennes les exonérations des intrants (semences animales, animaux vivants, matières premières pour l'aliment de bétail, les médicaments vétérinaires) et équipements pour les animaux.
- Subventionner les intrants et semences à mettre à la disposition des éleveurs.
- Instituer des prélèvements tarifaires sur les importations de viande et lait.
- Faire une politique de consommation des produits agricoles locaux (viande, lait etc.).
- Mettre en place une banque agricole.

Au total, le PNI du Bénin a prévu la mise en œuvre de trois projets de développement de la production de viandes pour un coût global de 70 milliards de FCFA et deux projets de développement de la production du lait et dérivés pour un coût global de 25 442 080 000 FCFA pour la période 2015-2020.

II. REFERENCES

ACHADE, A.G. 2010. Rapport d'étude sur l'analyse des flux commerciaux de viande bovine sur le marché terminal de Cotonou.

Adamou, M.S. 2013. Etude relative à la formulation du programme d'action détaillé de développement de la filière lait en zone UEMOA.

Cellule de suivi-Evaluation du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche. 2012. Rapport de performance du secteur Agricole, Gestion 2011.

CeRPA. 2011. Rapports annuels des six CeRPA.

CODJIA, V. 2012. Profil de l'élevage de la République du Bénin: Rapport de Consultation de la FAO.

Direction de l'Elevage. 2006. Rapport annuel.

Direction de l'Elevage. 2007. Programme de développement des productions animales pour les cinq prochaines années (2007-2012).

Direction de l'Elevage. 2009. Rapport annuel de 2008.

Direction de l'Elevage. 2011. Filières animales au Bénin: état des lieux et pistes d'actions, Service d'appui au Développement des Productions et Filières Animales.

Direction de l'Elevage. 2011. Rapport annuel de 2010.

Direction de l'Elevage. 2012 : Annuaire statistique sur l'élevage de 2011.

Direction de la Programmation et de la Prospective. 2010. Annuaire statistique campagnes agricoles de 2008 et 2009.

Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique. 2011. Données des comptes nationaux de 1990 à 2010.

Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique. 2003. Les grands traits du commerce extérieur de l'année 2002.

Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique. 2004. Rapport général du 3e Recensement Général de la Population et de l'Habitation.

Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique. 2005. Le Produit Intérieur Brut du Bénin: composantes et emplois.

Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique. 2010. Annuaire statistique de 2008 et 2009.

Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique. 2011. Données du commerce extérieur de 1998 à 2010.

Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique. 2012. Résultats de l'estimation du Produit Intérieur Brut de 2011.

Ministère du Développement Rural. 2000. Déclaration de politique de développement rural.

Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche. 2010. Annuaire statistique Campagne agricole de 2008 et 2009.

Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche. 2011. Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole.

Ministère du Commerce et de la promotion de l'Emploi. 2003. Politique Nationale de Développement du Commerce au Bénin.

Service de la Coordination des Activités des Organisations Non Gouvernementales. 1999. Liste des Organisations Non Gouvernementales) en activité au Bénin.

12. ANNEXES

Annexe I: Elevages conventionnels: Effectifs des espèces du cheptel

Départements	Espèces							
	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Volailles	Equins	Asins	Camélins
Atacora-Donga	458 000	199 700	271 900	70 000	2 204 000	907	632	ND
Atlantique-Littoral	57 800	66 600	183 900	47 000	1 315 000	8	-	-
Borgou-Alibori	1 343 700	385 600	339 400	20 900	2 683 000	524	450	16
Mono-Couffo	20 800	73 000	303 100	44 100	365 500	-	-	-
Ouémé-Plateau	79 500	67 000	210 400	102 900	1 979 000	-	-	-
Zou-Collines	151 100	52 200	296 300	83 100	7 353 500	ND	ND	ND
Total 2011	2110 000	842 000	1 680 000	398 000	16 868 000	1500	1100	26
Total 2010	2005000	808 000	1 605 000	368 000	15 900 000	-	-	-
Taux de croît	2,6 %	2,1 %	2,3 %	4 %	3 %	-	-	-

Source : Direction de l'Elevage, 2012.

Annexe 2: Zones agro-pastorales du Bénin

Paramètres Zones		Zones Administratives	Données Climatologiques	Aspects marquants des activités d'élevage	Autres détails
Zone 1	Sous-zone IA	Karimama et Malanville	Pluviométrie moyenne de 800 mm avec des variations entre 700 et 900 mm	Elevage développé avec pâturage de faible productivité et de qualité médiocre, surexploités. Zones d'entrée des transhumants Nigériens et Burkinabé	Parc National du W et forêts de Goungoun dans cette zone
	Sous-zone IB	Matéri, Tanguiéta, Cobly et Boukombé	Pluviométrie entre 800 et 1300 mm	Pâturages pauvres. Zones d'entrée des transhumants Burkinabé et Nigériens	-
Zone 2		Alibori et Borgou en partie, Est et Centre de l'Atacora	Climat de type soudanien avec pluviométrie entre 800 et 1300 mm	Près de 900 000 bovins soit 80% de l'effectif national	Présence de nombreuses forêts classées
Zone 3		Entre le Borgou, la Donga et l'extrême Nord des Collines	Transition éco climatique entre le type soudanien à une saison de pluies et le type soudano-guinéen à 2 saisons de pluies	Pâturage de très bonne qualité avec d'énormes possibilités de développement de l'élevage. Zone de transition et d'accueil des transhumants	-
Zone 4		Sud Collines et Nord du Zou, Nord d'Aplahoué et Kétou	Climat soudano-guinéen à 2 saisons de pluies avec pluviométrie entre 1000 et 1200 mm	Principale zone d'accueil des transhumants nationaux en raison des importantes potentialités en ressources fourragères	-
Zone 5		Sud Zou (Zakpota, Bohicon, Abomey, Zogbodomey) Atlantique-Littoral, Mono-Couffo et Ouémé-Plateau	-	Elevage du gros bétail peu développé à cause de la densité agricole, la forte densité humaine et la présence de mouches tsé-tsé.	-

Source: Direction de l'Elevage, 2010.

Annexe 3: Sous-produits agro-industriels.

Sous-produits agro industriels	Quantités commercialisées (tonnes)	Provenances	Destinations
Son de blé	594,8	Cotonou	Porto-Novo et environs
Son de maïs	5 154,05	Kalalé, Kandi, Natitingou	Porto-Novo et environs
Son de riz	87	Zou	Porto-Novo et environs
Tourteaux de palmiste	2 082,5	SHB, Fludor, SOCEA BENIN	BURKINA FASO, NIGER, BENIN (Cotonou, Fermes d'Etat)
Tourteaux d'arachide	25		
Tourteaux de soja	1 892,5		
Tourteaux de coton	1 903,4	SHB Bohicon, Cotonou	Malanville, Karimama, Porto-Novo et environs
Farine de poisson	95,85	Cotonou, Porto-Novo	Manigri, Porto-Novo et environs
Farine de soja	125	Cotonou	Porto-Novo et environs
Coquilles d'huître	375	Cotonou	Porto-Novo et environs
Drèche de brasserie	7,5	Usine de Parakou, Bohicon	Borgou-Alibori, Dogué (Bassila)
Drèche de bière locale	55	Natitingou	Natitingou
Son de sorgho	45	Kandi	Kandi
Aliment de bétail	05	Cotonou	Banikoara

Annexe 4: Point des importations d'animaux sur pieds en 2009

Départements	Pays d'origine	Destinations	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Volailles	
Atacora	Burkina Faso	Parakou	3 857	2 997		-	-	
		Savè	2 995	2 657		-	-	
		Cotonou	14 924	15 557	29 742	-	-	
		Natitingou	1 437	450	220	-	-	
		Donga	Djougou	-	502		-	-
		Atlantique	Toffo	-	6	2	-	-
		Alibori	Cotonou	459	2 280	260	385	-
Ouémé	Sèmè-Podji	-	10 685	10 795	-	-		
	Total Burkina Faso		23 672	35 134	41 019	385	0	
Donga	Mali	Savè	90			-	-	
		Cotonou	3 665	2 415	4 785	-	-	
		Ouémé	Sèmè-Podji	-	5 070	10 000	-	-
	Total Mali		3 755	7 485	14 785	0	0	
Borgou	Niger	Cotonou	4	12 800	3 771	-	-	
Ouémé		Sèmè-Podji	-	6 100	5 900	-	-	
	Total Niger		4	18 900	9 671	0	0	
Borgou	Nigéria	Ségbana	154	99	72	-	-	
Ouémé		Sèmè-Podji	-	-	-	50	-	
	Total Nigéria		154	99	72	50	0	
Donga	Togo	Parakou	590	-	-	-	-	
Mono		Mono	-	9 375	-	8 855	-	
	Total Togo		590	9 375	0	8 855	0	

Annexe 5: Liste des principales ONG du secteur Elevage et leurs domaines d'intervention

DENOMINATIONS	SIGLES	ADRESSES POSTALES	DOMAINES D'INTERVENTION*			
Action pour le Développement Economique et sociale du Benin	ADES/B	BP 05 ATHIEME	1	9	4	5
Action pour le Progrès Social	APS	BP 11 SAKETE	1	3	14	0
Action Rurale		BP 102 SAVE	1	2	3	0
Fondation Africaine de Développement	ADF	BP 03-0314 COTONOU	4	7	1	2
AFRICARE-Bénin (Bureau local)	AFRICARE	01 BP 3142 COTONOU	7	12		0
Alliance pour le Monde Rural du Bénin	AMRB		1	2	3	0
Association de Lutte pour un Développement Intégré et pour la protection de l'environnement	ALDIPE	BP 2193 ABOMEY ou BP21 ABOMEY	1	4	5	8
Association des Femmes Jardinières du Bénin	AFJB (AJB)	BP 1280 COTONOU	1	2		0
Association des femmes volontaires pour le Progrès	AFVP	BP 82 NATITINGOU	1	2	14	0
Association des jeunes pour le Développement de l'Agriculture Intégrée	AJDAI	BP 06 303 COTONOU	2	1	0	0
Association des jeunes Ruraux pour l'Agriculture et Elevage	AJRAE	01 BP334 COTONOU	1	14	9	0
Association pour le Développement des Initiatives Villageoises	ASSODIV	BP 06 733 COTONOU	4	10	1	2
CARITAS-Bureau Diocésain du Borgou pour le Développement (local)	CARITAS-BDBD	BP 126 PARAKOU	5	4	1	0
Femme Acton Développement Durable	FADD		1	2	0	0
Groupe de Recherches et d'Action pour le Développement Agricole Durable	GRAAD	BP 03 1594COTONOU	1	3	12	0
Groupement des Jeunes à Vocation Agricole	GJVA					0
Institut Supérieur Panafricain d'Economie Coopérative	ISPEC	BP 1236 COTONOU	1	2	12	0
Laïcs Tiers-Monde (ONG Italienne)		BP 683 PORTO-NOVO	1	7		0
Association Néerlandaise de Développement	SNV	BP 1048 COTONOU	1	2	15	0
Service Diocésain de Développement et d'Action Caritative	ADDAC	BP 191 COTONOU	1	5	7	2
SONGHAI (Bureau local)		BP 597 PORTO-NOVO	1	2	4	12

*** Domaines d'intervention:**

1.	Agriculture- Elevage
2.	Formation paysanne et groupements villageois
3.	Environnement
4.	Epargne-crédit
5.	Santé- Nutrition
6.	Education formelle
7.	Infrastructures communautaires
8.	Droit- Aide juridique
9.	Recherche et recherche-action
10.	Actions auprès des femmes

Annexe 6: Répertoire des principaux textes législatifs et réglementaires régissant les productions et filières animales

Actes	Références	Dates d'entrée en vigueur	Intitules de l'acte
Lois			
Loi	84-009	15/3/1984	Relatif au contrôle des denrées alimentaires.
Loi	87-013	21/09/87	Réglementation de la vaine pâture, de la garde des animaux domestiques et de la transhumance.
Loi	87-015	21/09/87	Code d'hygiène publique en République du Bénin.
Loi	87-016	21/09/87	Code de l'eau en République du Bénin
Loi	98-30	12/02/99	Loi-cadre sur l'Environnement en République du Bénin.
Ordonnances			
Ordonnance	72-31	27 /09/72	Réglementation de la Police Sanitaire des animaux et de l'inspection des denrées alimentaires d'origine animale.
Ordonnance	74-83	21/12/74	Ratification de l'accord portant organisation et réglementation des professions touchant au commerce du bétail et de la viande dans les Etats de la CEBV signé à Ouagadougou le 2/2/74.
Décisions			
Décision	A/DCE/05/10/98	31/10/98	Réglementation de la transhumance entre les Etats Membre de la CEDEAO.
Décrets			
Décret	85-233	10/06/85	Déclaration et autorisation préalable de production et de commercialisation des denrées alimentaires.
Décret	85-238	14/06/85	Organisation de la recherche et de la constatation des infractions à la loi 84-009 sur le contrôle des denrées alimentaires et la réglementation des mesures administratives prises en application de ladite loi.
Décret	85-239	14/06/85	Attributions, composition et fonctionnement du Comité Technique de Contrôle des Denrées Alimentaires.
Décret	85-240	14/06/85	Attributions, composition et fonctionnement de la Commission Nationale du <i>Codex Alimentarius</i> .

Actes	Références	Dates d'entrée en vigueur	Intitules de l'acte
Décret	85-242	14/06/85	Etiquetage et présentation des denrées alimentaires
Décret	85-243	14/06/85	Hygiène de la production et de la commercialisation des denrées alimentaires.
Décret	85-244	14/06/85	Conditions de la production et de la commercialisation des denrées alimentaires particulières.
Décret	88-258	27/06/88	Organisation et réglementation des professions touchant au commerce du bétail et de la viande en République Populaire du Bénin.
Décret	89-377	19/10/89	Création d'une redevance d'utilisation des aménagements pastoraux et de pacage.
Décret	90-141	29/06/90	Définition de la profession d'importateur en République Bénin.
Décret	90-272	28/09/90	Mode répartition du produit des pénalités prévues aux dispositions de la loi n ° 90-005 du 15 mai 1990 fixant les conditions d'exercice des activités de commerce en République du Bénin.
Décret	2005-637	13/10/2005	Portant règlement zoo sanitaire des maladies animales à déclaration obligatoire en République du Bénin.
Arrêtés			
Arrêté municipale	IM (JORD)	15/02/55	Fonctionnement de l'abattoir de Cotonou.
Arrêté	165/MDRAC/DGM/DAFA	12/06/89	Fixation d'une taxe nationale de pacage sur le cheptel bovin sur toute l'étendue du territoire de la République du Bénin.
Arrêté	347/MCAT/MDR AC/MSP/CAB/DCE/DCI	24/12/90	Interdiction d'importation et de commercialisation des croupions de dinde en République du Bénin.
Arrêté	067/MCAT D-CAB/DCI	12/02/91	Réglementation de la commercialisation des denrées congelées d'origine animale en République du Bénin.
Arrêté	010/MISAT/MDR/D-CAB	20/01/92	Création, organisation, attributions et fonctionnement des Comités de transhumance.
Arrêté	039/MISAT/MDR/D-CAB	31/03/94	Organisation de la transhumance 1993-1994.
Arrêté	019/MCAT/DC/CTC	27/03/96	Interdiction temporaire d'importation, de commercialisation, de transit des volailles, parties et abats de volailles congelés, œufs et produits dérivés et aliments du bétail originaires de la Belgique et conditions complémentaires de leur importation de tous pays.
Arrêté	113/MCAT/DC/DCI	13/10/97	Interdiction temporaire d'importation, de transit et de commercialisation de porcs et de viande porcine en provenance des pays atteints par la Peste Porcine Africaine au Bénin.
Arrêté	576/MDR/DC/SG/CC/DE	23/12/98	Autorisation partielle et temporaire de la reprise des activités de charcuterie.

Actes	Références	Dates d'entrée en vigueur	Intitules de l'acte
Arrêté	Interministériel 93/MCAT/MDR/ MSP/MFE/DC/DC I/DE	26/05/00	Levée de l'interdiction temporaire d'importation et de commercialisation de la viande et des abats de bœufs de toute origine au Bénin.
Arrêté	162/MCAT/MDR/ MSP/ MFE/DC/DCI/DE	26/12/00	Interdiction temporaire d'importation, de commercialisation et de transit de la viande bovine, du sperme et des abats de bœufs et produits dérivés et aliments du bétail de toute origine.
Arrêté	2005/3539/MAEP/ D- CAB/DRH/DE/SA	07/11/05	Attributions, organisation et fonctionnement de la Direction de l'Elevage.
Arrêté	3889/MAEP/MICP E/MFE/ MSP/DG/SGM/DE /S	13/12/05	Interdiction temporaire d'importation, de distribution et de transit des volailles, parties et abats de volailles congelées, poussins, d'un jour, œufs et aliments de bétail en provenance des pays infectés de grippe aviaire.
Arrêté	2176/MAEP/MSP CL/ D- CAB/SGM/DRH/ DE/SA	07/07/06	Vaccination obligatoire et synchrone des animaux contre la septicémie hémorragique et la péripneumonie contagieuse chez l'espèce bovine sur toute l'étendue nationale.
Arrêté	074/MAEP/DCAB /SGM/DRH/DP/D E/SA	26/02/09	Portant fixation des règles spécifiques d'organisation des contrôles officiels concernant les produits d'origine animale destinés à la consommation humaine.
Arrêté	075/MAEP/DCAB /SGM/DRH/DP/D E/SA	26/02/09	Portant établissement des principes généraux et des prescriptions générales de la législation alimentaire, de la sécurité des aliments et fixant des procédures relatives à la sécurité des denrées alimentaires.
Arrêté	122/MAEP/DCAB /SGM/DRH/DP/D E/SA	23/03/09	Portant hygiène des denrées alimentaires.
Arrêté	123/MAEP/DCAB /SGM/DRH/DP/D E/SA	23/03/09	Portant règles spécifiques d'hygiène applicable aux denrées alimentaires d'origine animale.
Arrêté	133/MAEP/DCA B/SGM/DRH/DP/ DE/SA	30/03/09	Portant réglementation des contrôles officiels destinés à vérifier la conformité de la législation sur les aliments pour animaux et les denrées alimentaires avec les dispositions relatives à la santé animale et au bien-être des animaux.
Arrêté	285/MAEP/D- CAB/SGM/DRH/ DE/SA	03/09/10	Conditions d'installation des unités de fabrication d'aliments de bétail.
Arrêté	286/MAEP/D- CAB	03/09/10	Conditions d'installation des abattoirs de volailles.
Arrêté	287/MAEP/D- CAB/ SGM/DRH/DE/SA	03/09/10	Conditions d'installation des exploitations avicoles et des couvoirs.

ARRETES:

Arrêté interministériel n° 0057/MC/MAEP/MS/MEF/DAC/SGM/DGCI portant abrogation de l'arrêté n°162/MCAT du 26 décembre 2000 portant interdiction temporaire d'importation, de commercialisation et de transit de la viande bovine, du sperme et des abats de bœuf et produits dérivés et aliment du bétail de toute origine.

ACCORDS:

Accord portant organisation et réglementation des professions touchant au commerce du bétail et de la viande dans les Etats de la communauté

NOTES DE SERVICE:

Note de service portant conditions sanitaires relatives à l'importation, au transit de viande bovine et autre produits d'origine animale en République du Bénin.

Annexe 7: Liste et répartition géographique des subdivisions administratives du Bénin

Département Communes	Superficie (km2)	Nombre Arrondissements	Nombre Villages/Quartiers de ville	Nombre de ménages agricoles	Population agricole
Alibori	26 242	41	229	42 752	378 702
Atacora	20 499	47	384	65 135	476 394
Atlantique	3 233	74	500	53 084	288 560
Borgou	25 856	43	310	53 157	491 865
Collines	13 931	60	297	68 029	426 026
Couffo	2 404	50	367	60 686	409 400
Donga	11 126	26	177	35 258	290 473
Littoral	79	13	140	3 601	22 006
Mono	1 605	35	295	44 755	232 205
Ouémé	1281	52	405	46 331	261 910
Plateau	3 264	29	218	32 194	201 164
Zou	5 243	76	423	64 690	339 727

Annexe 8: Noms et coordonnées des autorités nationales de l'Élevage et représentants d'Associations professionnelles du Secteur de l'Élevage

Nom	Prénom	Fonction	Adresses	Téléphone	E-mail
AMADOU DJIBRIL	Fatoumata	Ministre de l'Agriculture de l'élevage et de la pêche (MAEP)	BP. 03 2900 Cotonou	(229)21 31 04 96	spmaep2008@yahoo.fr
YACOUBOU TOURE	Idrissou	Directeur de cabinet	BP. 03 2900 Cotonou	(229)95344483	yacouboutoure@yahoo.fr
VIGAN	Olivier	Secrétaire Général du MAEP	BP. 03 2900 Cotonou	(229)97083769	vigolive@yahoo.fr
HODONOU	Assogba	Directeur de la programmation et de la prospective du MAEP	BP. 03 2900 Cotonou	(229)97275114	spmaep2008@yahoo.fr
GOUNOU N'GOBI	Orou	Directeur de la Production Animale	B.P 2041	(229) 21 33 02 85	delevage@intnet.bj
TOIGBE	Emile	Coordonateur PAFILAV/ Pdt. de l'Ordre des Docteurs Vétérinaires	B.P. 2041	(229) 955671 76	egtoigbe@gmail.com
GOUNONGBE	Jean	ANEP	Cotonou	BP 2041 Cotonou	delevage@intnet.bj
El Hadj	Tidjani Aboubakar	ANOPER		(229) 96-24-93-21; (229) 94-82-11-11	anoperbenin@yahoo.fr
SALAKO	Marcellin	AUMAC	01 B.P. 5064	(229) 97 22 79 84	aumac.benin@yahoo.fr
SATCHIVI	Jean Baptiste	UNAP	Cotonou	(229) 97- 59- 00- 09 (229) 95- 85- 33- 49	unap.benin@yahoo.fr
NOUTAYI	Joy	ANAT- P	Cotonou	(229) 20 24 69 90	delevage@intnet.bj
NOUTAÏ	Georges	ANAR-P	Cotonou	BP 14 St Michel Cotonou	delevage@intnet.bj
DOURODJAYE	Aristide	ABEA	Cotonou	s/c Direction de l'Élevage 2041 Cotonou	delevage@intnet.bj
NOUDEGNON	Franck	ABeC	Cotonou	s/c Direction de l'Élevage 2041 Cotonou	aijoubanjin@gmail.com
ACHADE	Germain	Responsable laboratoire de Bohicon	Bohicon	(229) 96 36 21 25	germachade@yahoo.fr
APLOGAN	Luc	Responsable laboratoire de Parakou	Parakou	(229) 94 48 06 10	aplogang@gmail.com
HOUNYO	Blaise	AMEVEP	Cotonou	(229) 97 19 77 65	elblazionet@yahoo.fr

Annexe 9: Répartition par région des points d'eau et niveau de couverture des besoins

Régions	Nombre de bovins	Nombre de points d'eau réalisés	Effectif moyen de bovins par point d'eau	Besoins total en points d'eau
Atacora-Donga	424 900	66	6438	170
Atlantique-Littoral	52 900	-	-	22
Borgou-Alibori	1 243 400	167	7446	498
Mono-Couffo	1 9 200	-	6400	8
Ouémé-Plateau	73 500	3	24 500	30
Zou-Collines	140 100	-	3 259	16
Total	1 954 000	236	48043	744

Annexe 10: Exportation des animaux sur pieds

Départements	Provenances	Destinations	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Volailles
ATACORA/DONGA	Matéri	Burkina	37			0	0
		Total Burkina	37				
	Bassila	Nigéria	406	204	334	0	0
	Djougou	Nigéria	3 799				
BORGOU/ALIBORI	Kétou	Nigéria	557	157	88	0	0
	Tchaourou	Nigéria	3 450				
	Parakou	Nigéria	1 18 841	5 443		0	0
	N'DALI	Nigéria	518			0	0
	Nikki	Nigéria	1 243			0	0
	Kalalé	Nigéria	4 695	2 496	9 455	0	0
	Kandi	Nigéria	296			0	0
	Banikoara	Nigéria	2 494	108		0	0
	Ségbana	Nigéria	1 703	874	949	0	0
	Malanville	Nigéria	1 262	1 487		0	0
OUEME/PLATEAU	Kétou	Nigéria	557			0	0
	Sèmè-Podji	Nigéria	16	157	88	0	0
ZOU/COLLINES	Bohicon	Nigéria	8 064			0	0
	Abomey	Nigéria	1 640			0	0
	Djidja	Nigéria	750			0	0
	Ouessè	Nigéria	1 032			0	0
		Total Nigéria	151 323	10 926	10 914		
	Bohicon	Togo	660			0	0
ATACORA/DONGA	Ouaké	Togo	103	406	518	0	0
MONO/COUFFO		Togo	-	-	-	9 000	0
		Total Togo	763	406	518	9 000	0
		TOTAL	152 123	11 332	11 432	9 000	0

